



Bilan ESG 2024

	Lettre aux parties prenantes	3
	Note méthodologique	5
	Points clés	5
1	STUDIOBOOST S.R.L	6
	1.1 Notre histoire	7
	1.2 Modèle économique	11
	1.3 Nos produits	12
	1.4 Innovation et recherche	14
	1.5 La relation avec nos clients	17
2	LA DURABILITE DE STUDIOBOOST	18
	2.1 Les parties prenantes	19
	2.2 L'analyse de matérialité	20
	2.2.1 Les actions de StudioBoost	21
	2.3 La gestion des risques	23
	2.3.1 Le changement climatique	24
3	GOVERNANCE	26
	3.1 La gouvernance d'entreprise	27
	3.2 Éthique et intégrité	28
	3.3 Conformité	30
	3.4 Protection des données personnelles et cybersécurité	31
	3.5 La transparence fiscale	33
	3.6 La gestion des conflits d'intérêts	34
	3.7 La gestion des impacts	35
4	LES PERSONNES	36
	4.1 Nos collaborateurs	37
	4.2 Valorisation de la diversité	39
	4.3 Évaluation et développement des compétences	41
	4.4 Le plan de protection sociale (welfare)	43
	4.5 Télétravail	44
	4.6 Formation	44
	4.7 Santé et sécurité	46
5	ENVIRONNEMENT	47
	5.1 Engagement pour la réduction de l'impact environnemental	48
	5.2 Gestion responsable des ressources	49
	5.3 Consommation d'énergie et émissions	50
	5.4 Approvisionnements responsables	52
	5.5 Déchets	53
	5.6 Ressources en eau	54
6	STUDIOBOOST POUR LE TERRITOIRE	55
	6.1 Valeur économique générée et distribuée	56
	6.2 Les fournisseurs	58
	6.3 Soutien à la communauté	59
	Les objectifs de StudioBoost	60
	Index de contenu GRI	61



Lettre aux parties prenantes

Chères parties prenantes,

C'est avec une grande satisfaction que je présente le deuxième Bilan de durabilité de StudioBoost, témoignant de notre engagement continu envers un modèle d'entreprise responsable et tourné vers l'avenir. Ce document n'est pas seulement un rapport, mais aussi le témoin du chemin que nous parcourons pour intégrer la durabilité dans chaque aspect de notre activité.

L'année 2024 a été marquée par des étapes importantes. Le nombre d'employés de StudioBoost a en effet augmenté de 33 %, nous confrontant au défi constant d'améliorer les conditions des nouvelles recrues tout en maintenant élevées celles pour nos collaborateurs historiques.

Sur le plan de la gouvernance, le contrôle de la société est passé sous le contrôle de la maison mère Dylog-Buffetti. Pour celles et ceux qui ont vu naître StudioBoost, ce changement représente une grande marque de confiance de la part d'un acteur historique et important dans le domaine informatique, ainsi qu'une reconnaissance pour les efforts fournis au fil des années.

L'année 2024 a également été celle des investissements. Nous avons choisi d'ouvrir notre premier bureau à l'étranger, en sélectionnant la ville de Lyon et le marché français comme points de départ pour diffuser notre philosophie au-delà des frontières. Il s'agit de la première étape d'un projet de croissance plus ambitieux que nous espérons voir se concrétiser dans les prochaines années.

En termes de produits, pour la première fois dans l'histoire de StudioBoost, nous avons décidé de nous engager dans l'acquisition d'une branche d'activité spécialisée dans la production de solutions pour optimiser et contrôler le cycle des déchets. Une décision stratégique qui nous a ouvert de nouvelles opportunités de croissance et de développement.

L'année 2024 a également représenté une année de grands progrès dans le domaine environnemental et social. Nous avons surtout choisi de renforcer notre engagement en faveur d'une croissance durable. Notre résultat le plus significatif a été l'augmentation notable de l'utilisation d'énergie provenant de sources renouvelables, qui représente aujourd'hui 94 % de notre consommation totale, témoignant de notre vocation à l'innovation et à la responsabilité environnementale.



Nous nous sommes également engagés à atteindre un grand objectif en matière de sécurité représenté par la certification ISO 27001 :2022, que nous avons obtenue après un travail approfondi d'analyse de nos processus et la mise en place d'un système de contrôle que nous sommes convaincus constituera une garantie supplémentaire de qualité pour nos parties prenantes.

Nous avons poursuivi avec détermination nos investissements dans nos collaborateurs, en augmentant de 58 % le nombre d'heures de formation consacrées au développement de leurs compétences. Nous reconnaissons que le succès de StudioBoost dépend du talent, de la passion et du bien-être de notre équipe ; c'est pourquoi nous nous engageons à leur fournir les opportunités et ressources nécessaires pour progresser et contribuer à notre développement continu.

Dans le cadre de notre engagement à proposer une offre toujours plus attentive aux besoins de nos clients, nous avons intégré en 2024 à notre portefeuille la plateforme "Rifiuti Guru". Une solution stratégique qui nous permet d'offrir des services encore plus complets et intégrés, capables de soutenir nos clients dans l'optimisation de la gestion des déchets et de promouvoir une économie de plus en plus circulaire et durable.

De plus, notre engagement en faveur de la durabilité s'étend également au renforcement de la communauté dans laquelle nous opérons. Nous soutenons constamment des initiatives et projets locaux, convaincus que le bien-être d'une communauté se construit grâce à un engagement partagé. Avec enthousiasme et responsabilité, nous travaillons à favoriser son développement social et économique, contribuant à créer un environnement plus prospère et solidaire.

En regardant vers l'avenir, nous sommes conscients que le chemin vers la durabilité constitue un engagement continu, et nous sommes déterminés à intensifier nos efforts afin d'atteindre des résultats encore plus significatifs dans les années à venir. Dans cet esprit, nous continuerons à investir dans le progrès social et environnemental, pour un avenir plus durable et responsable.

Je remercie toutes nos parties prenantes pour leur support continu et pour la confiance qu'ils donnent à StudioBoost. Nous sommes convaincus que, en travaillant ensemble, nous pouvons créer un avenir plus prospère et durable pour tous.

Bonne lecture !

Domenico Navarra
Administrateur délégué



Note méthodologique

Par le présent document, StudioBoost publie son deuxième Bilan de durabilité, consolidant le chemin entamé l'année dernière, avec pour objectif non seulement de communiquer aux parties prenantes la vision de l'entreprise et les performances réalisées dans les domaines économique, environnemental et social, mais aussi de mettre en valeur ses efforts en faveur d'un modèle d'entreprise qui intègre les principes de durabilité au sein de sa gouvernance, visant une croissance économique durable et inclusive, qui valorise les ressources disponibles et est capable de les préserver pour l'avenir.

Les contenus faisant l'objet de ce rapport se rapportent à l'exercice 2024 et ont pour périmètre de reporting StudioBoost S.r.l. (ci-après, dans le reste du document, également désignée « StudioBoost » ou « la société »).

Le choix des thèmes traités et l'étendue de leur reporting sont le résultat de l'analyse de matérialité, comme décrit au Chapitre 2, paragraphe 2.2. Ces thèmes, dits « matériels », représentent les impacts les plus significatifs de la société sur l'économie, l'environnement et les personnes, découlant de ses activités et de ses relations commerciales.

Les informations présentées dans ce document fournissent ainsi un élément de référence pour identifier les risques et opportunités liés aux impacts de StudioBoost. L'objectif du reporting est d'offrir une vision complète et transparente de la position de la société sur les questions de durabilité, en termes d'approche, d'actions entreprises, d'objectifs fixés et de résultats atteints. Tout cela s'inscrit dans le cadre d'une croissance responsable et durable, visant à créer de la valeur à long terme dans le respect des parties prenantes et de l'environnement.

Le présent Bilan de durabilité a été rédigé en référence aux Universal Standards du Global Reporting Initiative (GRI), dans leur version 2021, entrée en vigueur pour les rapports publiés à partir du 1er janvier 2023.

Il est à noter que, comme aucun changement significatif n'a été relevé dans la structure, la chaîne de valeur et d'autres relations commerciales de la société par rapport à la période de reporting précédente, StudioBoost a jugé valide l'analyse de matérialité utilisée en 2023 pour la rédaction du bilan de durabilité 2024.

Points clés

Employés : 16

Employés en contrat à durée indéterminé (CDI) : 100%

Heures de formation : +58% par rapport à 2023

Chiffre d'affaires : 1 574 972 euros

Valeur économique générée : 1 577 585 euros

Valeur économique distribuée : 1 548 765 euros

Energie électrique achetée provenant de sources renouvelables : 94%





1. Studioboost S.r.l.





1.1 Notre histoire

À quiconque pourrait sembler inhabituelle l'histoire d'une startup qui réalise son projet neuf ans après sa création, l'histoire de StudioBoost paraîtra tout aussi surprenante. Pourtant, c'est exactement ainsi que cela fonctionne : les changements n'interviennent que lorsque les conditions le permettent. StudioBoost a été fondée en 2014, à un moment où les parcours professionnels du CTO, Sebastiano Pratellini, et du CEO, Domenico Navarra, se sont croisés. Les deux spécialistes dans le domaine informatique, le premier d'un profil purement technique et le second davantage orienté vers l'analyse et la réingénierie des processus métier.

Après une expérience commune au sein d'un important cabinet de conseil pluridisciplinaire, ils ont jugé nécessaire de capitaliser sur cette expérience et d'industrialiser une série d'outils techniques et organisationnels qu'ils avaient déjà mis en œuvre avec succès.

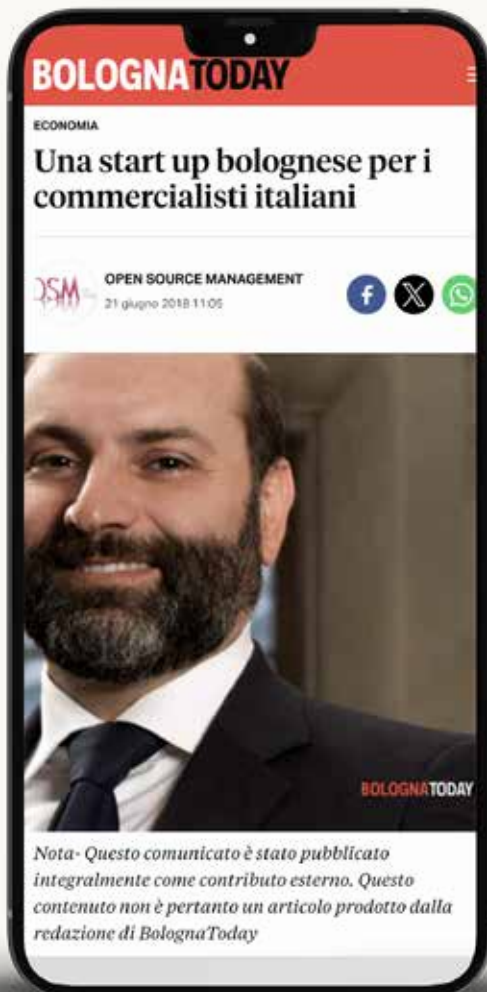
C'est ainsi qu'est né le business plan de StudioBoost, financé par un capital propre limité mais soutenu par un mélange d'ambitions et d'hypothèses, basées sur des recherches scientifiques et de nombreuses données collectées empiriquement.





Le 9 janvier 2015 StudioBoost a démarré son activité avec l'acquisition de son premier grand client, qui a marqué, de manière tout à fait involontaire, l'histoire de la société: en demandant à StudioBoost la solution à un problème concret qui limitait l'efficacité du conseil fourni aux clients le retard dans la saisie des données comptables a poussé la jeune startup à lancer une ligne de développement qui reste aujourd'hui l'une des plus actives. Après tout, si l'on demande à une société informatique de résoudre un problème de comptable, il est logique que l'informaticien aborde le problème avec ses propres outils et non avec ceux du comptable. Après quelques mois, le 15 mars 2015, StudioBoost a lancé son premier produit cloud natif à usage exclusivement interne, BPOPilot: un mélange de technologies capable de "lire" un document comptable, en extraire les données et les exporter à un gestionnaire. Ce système « intelligent », associé à un système de gestion du flux de travail et de la relation entre le professionnel et le client, était quelque chose d'unique et de jamais expérimenté auparavant. Grâce à cette intuition, en seulement six mois, StudioBoost avait atteint la viabilité économique et porté à cinq le nombre de ses collaborateurs.

Parfois, on en fait trop, et StudioBoost a exagéré avec son infrastructure : il y avait une telle puissance de calcul qu'elle pouvait être vendue, et c'est exactement ce que StudioBoost a fait.



C'est ainsi qu'est née, en juin 2015, la deuxième ligne de business, dédiée à la production et à la vente de solutions SaaS pour les professionnels et les petites et moyennes entreprises. En un peu plus d'un an, l'entreprise est passée de zéro à quelques centaines d'utilisateurs, s'imposant comme pionnière de l'innovation dans un marché traditionnellement fermé et mature comme celui des experts-comptables, avocats et conseillers du travail.

Bien que la clientèle était restreinte, elle incluait des acteurs de grande taille qui reconnurent la valeur des solutions proposées et accordèrent leur confiance à StudioBoost. Les innovations et les idées à plus forte valeur ajoutée constituèrent officiellement un capital immatériel grâce au dépôt de deux brevets : le premier, en 2017, relatif à une méthode de travail pour le traitement de la comptabilité, et le second, en 2018, concernant l'utilisation des technologies blockchain pour la certification des documents électroniques.

Grâce à un laboratoire interne qui, en plus de pro-



duire des services et de la valeur, générant en permanence des ressources, des compétences et des connaissances pour améliorer les produits, StudioBoost a abordé l'introduction obligatoire de la facturation électronique, onéreuse pour les STP, avec une préparation nettement supérieure à celle de tout autre concurrent

En 2018, StudioBoost dont l'indépendance et la taille réduite constituaient un atout pour de nombreux opérateurs ne souhaitant pas se remettre entre les mains des géants du logiciel italien a ainsi lancé la plateforme cloud B2BEASY pour la gestion de la facturation électronique. Parmi ces opérateurs, le premier syndicat de commissaires aux comptes, l'Associazione Nazionale Commercialisti, a choisi d'établir un partenariat stable avec StudioBoost et de distribuer nos logiciels de gestion de la facturation électronique à ses adhérents (près de 7 000) sous sa propre marque.

En janvier 2019, les utilisateurs de la plateforme logicielle de StudioBoost étaient plus de 12 000, offrant à l'entreprise une visibilité inattendue auprès de la presse, des acteurs du monde informatique et de certains investisseurs. StudioBoost était devenue l'une des sociétés actives dans le domaine de l'automatisation des processus (RPA) connaissant la croissance la plus soutenue et, probablement, la seule sur le marché des professionnels. En effet, grâce aux techniques de RPA (Robotic Process Automation), nos logiciels récupèrent et mettent à la disposition de nos clients la ressource la plus précieuse : le temps. C'est précisément en janvier 2019 qu'a eu lieu la première opération sur le capital social de StudioBoost : 360 Payment Solutions, une multinationale au chiffre d'affaires se comptant en milliards dans le secteur des services de transport, a acquis 30 % des actions de StudioBoost, en se réservant une option pour acquérir, dans un délai de deux ans, la totalité du capital. Mais les choses ne se déroulent pas toujours de manière linéaire...

À la fin de l'année 2019, un important éditeur, à la recherche de solutions innovantes pour le marché des experts-comptables, porta son attention sur les produits de StudioBoost. La présentation se déroula très mal: une approche trop technique et l'impression de les avoir présentés d'une manière qui les faisait paraître trop éloignés du quotidien des professionnels semblaient avoir compromis l'opportunité. Mais la réalité était bien différente : l'éditeur parla en effet de StudioBoost à l'un des plus importants groupes industriels italiens dans les secteurs du logiciel et du retail. C'est ainsi qu'en plein confinement dû à la COVID-19, en avril 2020, StudioBoost entra à faire partie du groupe Dylog-Buffetti qui, à la suite de la sortie du capital de 360 Payment Solution, en acquit le contrôle. Entre les effets de la pandémie et les difficultés initiales, près d'un an s'écoula avant que l'entreprise ne retrouve son élan ; mais à partir de 2021, StudioBoost recommença à produire de l'innovation et à croître de manière soutenue.





En 2022, la croissance étant consolidée, il était temps de reprendre là où tout avait commencé.

Les fondateurs ont voulu rester fidèles à un engagement pris envers eux-mêmes et envers tous les collaborateurs : mettre en œuvre et améliorer l’approche entrepreneuriale qui avait caractérisée StudioBoost depuis ses débuts. L’objectif était de construire une organisation plaçant au centre la responsabilité socio-économique de l’entreprise, valorisant les personnes et leur bien-être, et favorisant la diffusion d’une culture d’entreprise fondée sur un modèle de production agile, au sein de laquelle chaque membre de l’équipe puisse se sentir responsabilisé tout en étant protégé par la structure organisationnelle. Il semblait enfin que le moment soit venu d’initier des changements dans l’état d’esprit des personnes comme dans celui des clients ; c’est ainsi que nous avons ressorti le business plan de 2014.

Un peu plus d’un an et demi après cette décision, la culture d’entreprise de StudioBoost a été canalisée dans un produit qui apporte chez nos clients le germe de la culture Agile, en automatisant largement chaque phase de la gestion commerciale, administrative, contractuelle et opérationnelle.

Au cours de l’année 2024, StudioBoost a acquis la branche d’activité « Déchets » de la société liée OK Cer S.r.l., basée à Finale Emilia (MO), qui exerce des activités de développement, de conception, de réalisation et de commercialisation de la plateforme informatique d’optimisation administrative et logistique de la gestion des déchets produits, dénommée « Rifiuti Guru ». Il s’agit de services strictement complémentaires au cœur de métier de StudioBoost, car ils s’adressent à une cible comparable. Cette opération visait en effet à élargir l’offre destinée à la clientèle, en développant rapidement des synergies intéressantes et en identifiant de nouvelles opportunités de business.

En 2024, StudioBoost emploie 16 personnes, est partenaire du SDI (Sistema di Interscambio) soit le portail national pour la facturation électronique, gère plus de 5 millions de factures électroniques par an et ses produits comptent environ 50 000 utilisateurs. L’entreprise dispose d’un siège en Italie et d’un en France, ce dernier ayant été inauguré précisément en 2024 à Lyon, ville française traditionnellement dotée d’une forte vocation industrielle.





1.2

Modèle économique

StudioBoost s'affirme comme une entreprise innovante dans le secteur technologique, avec un modèle économique centré sur des solutions numériques avancées conçues pour les entreprises et les professionnels. **La mission de StudioBoost est de créer des produits et des services favorisant la transformation numérique de ses clients, en améliorant leur efficacité, leur sécurité et leur compétitivité.**

Spécialisée dans le développement d'applications et de systèmes entièrement basés sur le cloud, l'entreprise s'engage à garantir une évolutivité et une accessibilité maximale. Grâce à des mises à jour régulières et à un suivi constant des performances, StudioBoost veille à ce que chaque solution réponde parfaitement aux besoins spécifiques des clients, en optimisant la valeur et l'efficacité des opérations.

Par ailleurs, StudioBoost se consacre à la conception de systèmes intégrés combinant les meilleures technologies matérielles et logicielles, facilitant une gestion fluide et complète des données. Cette approche rend non seulement les opérations plus agiles, mais soutient activement la digitalisation d'environnements complexes, contribuant à optimiser les flux de travail et à accroître la productivité. StudioBoost garantit à chaque client des standards élevés de sécurité, de confidentialité et de fiabilité, et est certifiée ISO 27001 :2022.

Afin de rendre les technologies plus accessibles, StudioBoost adopte des modèles d'abonnement flexibles permettant aux clients de bénéficier des services sans investissements initiaux lourds. Cette stratégie favorise des relations à long terme, en assurant des mises à jour continues et un support technique dédié, accompagnant ainsi les clients dans leur parcours de croissance future.

Un engagement constant en faveur de l'innovation permet à StudioBoost d'anticiper les tendances et de s'aligner sur les évolutions technologiques les plus récentes, renforçant ainsi son leadership sectoriel. Cette approche permet de proposer des solutions non seulement adaptées aux besoins actuels, mais également capables de relever les défis émergents d'un marché en constante évolution.

En résumé, le modèle économique de StudioBoost associe innovation technologique, flexibilité et attention portée aux besoins des clients, créant un écosystème dans lequel la digitalisation devient un puissant moteur de développement et de compétitivité durable.

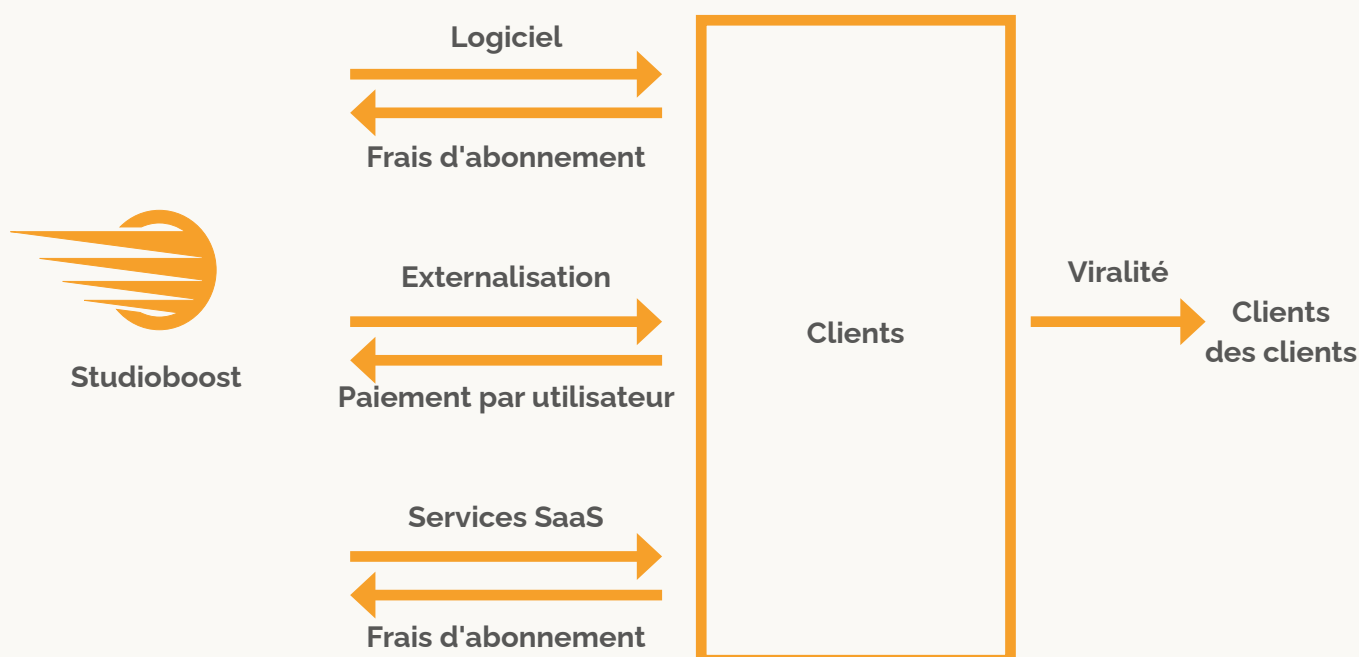


1.3 Nos produits

Les produits constituent le cœur battant de StudioBoost, conçus pour offrir des solutions innovantes et concrètes aux défis du marché. À travers nos trois Business Units - SaaS, Software et Outsourcing nous déployons les technologies les plus avancées afin de répondre à des besoins spécifiques, avec pour objectif de restituer à nos clients leur ressource la plus précieuse : le temps.

Chaque ligne de produits est développée conformément aux standards ISO 27001:2022 et en suivant les principes du développement Agile, en plaçant la satisfaction client et l'adaptabilité au changement au centre, afin de garantir des solutions toujours à la pointe et en adéquation avec leurs besoins.

StudioBoost vise à optimiser les ressources humaines et organisationnelles grâce à la dématérialisation des flux de gestion et à l'utilisation de technologies RPA (Robotic Process Automation) de dernière génération. Cette démarche est menée de manière responsable, en s'appuyant sur des infrastructures matérielles à faible impact environnemental. L'entreprise investit également dans l'optimisation des interfaces utilisateur, avec des solutions innovantes permettant aux clients de se libérer des tâches répétitives et à faible valeur ajoutée, favorisant ainsi une productivité accrue et une meilleure concentration sur les processus à plus fort impact stratégique.





Business Unit SaaS: c'est au sein de cette Business Unit qu'ont vu le jour StudioRelax et Dylog SaaS, qui offrent la possibilité d'utiliser les logiciels en mode service Cette approche, fondée sur une gestion centralisée des applications, permet le partage des ressources matérielles et l'accès aux logiciels depuis n'importe quel lieu et dispositif. Elle favorise ainsi une amélioration des performances et de la fiabilité du système, tout en consolidant une stratégie à faible impact environnemental grâce à l'optimisation des ressources et à la réduction de la consommation énergétique.

Business Unit Software, dont les solutions incluent:



fatturhello

FatturHello: un mini-ERP destiné aux entreprises et aux professionnels, capable de se connecter à différentes sources externes et de permettre une gestion automatique et dématérialisée de l'administration. FatturHello permet notamment de gérer la facturation électronique, de contrôler les coûts et les échéances, de suivre en temps réel les transactions bancaires et de soutenir une gestion financière précise et fiable.



FISCOBOT

FiscoBOT: un système complet pour la gestion des cabinets professionnels et des sociétés de services, composé de nombreux modules (CRM, ERP, HRM, KANBAN, etc.) orientés vers la mise en œuvre de la méthodologie Agile. Conçu pour les experts-comptables et les conseillers du travail, FiscoBOT est capable de dématérialiser toutes les phases de la relation client, de l'onboarding au mandat : tout est numérique et certifié.



RifiutiGuru: une plateforme cloud innovante dédiée à l'optimisation administrative et logistique de la gestion des déchets d'entreprise, intégrée au RENTRI (Registre électronique national pour la traçabilité des déchets) afin de garantir la conformité aux réglementations en vigueur. En quelques clics, RifiutiGuru permet de créer et de faire viser des formulaires en ligne, de gérer les registres d'entrées et de sorties et de générer automatiquement la déclaration MUD.

Business Unit Outsourcing: Cette Business Unit soutient les clients qui ne se sentent pas encore prêts à utiliser directement FiscoBOT, tout en leur permettant de bénéficier pleinement de son potentiel. Les opérateurs et les technologies de StudioBoost collaborent étroitement avec les clients, se substituant aux employés dans les activités de saisie et de traitement des données comptables. Cette approche permet une gestion plus efficace et plus précise des processus comptables et administratifs, garantissant des services fiables et de haute qualité.

Par ailleurs, la Business Unit Outsourcing constitue une source d'inspiration majeure pour l'innovation des produits de StudioBoost, jouant un rôle clé dans les phases de test et d'expérimentation. Grâce à sa contribution, le nombre d'appels au service d'assistance clientèle demeure parmi les plus bas du marché, témoignant de l'efficacité et de la fiabilité des services proposés.



1.4 Innovation et recherche

StudioBoost a décidé de développer un modèle économique responsable, qui encourage un comportement respectueux envers les personnes et l'environnement. Dans le développement de nos solutions, nous nous engageons à offrir des produits capables de répondre aux exigences et aux attentes de nos clients, en cohérence avec les principes du développement durable.

Pour cette raison l'activité de Recherche et Développement joue un rôle crucial dans l'identification de solutions innovantes garantissant l'efficacité des produits tout en permettant de minimiser leur impact environnemental.

StudioBoost a toujours privilégié la recherche et développement en interne, en s'appuyant sur le professionnalisme et les compétences des différents membres de l'équipe R&D interne. Dans le domaine de la dématérialisation et de l'archivage conforme à la réglementation, l'entreprise dispose d'une équipe hautement qualifiée : un archiviste diplômé, un docteur (PhD) et un juriste travaillent aux côtés d'un groupe composé de 2 développeurs seniors, 1 développeur intermédiaire et 2 développeurs juniors.





Au cours des premières années suivant la création de la société, la R&D interne a été complétée par une collaboration triennale avec l'Osservatorio Professionisti e Innovazione Digitale du Politecnico de Milan, qui a permis de recueillir de nombreuses informations de marché, en particulier dans le secteur des « services professionnels ».

Les activités de recherche ont également conduit à des collaborations avec Tupla Srl, dont StudioBoost est aujourd'hui associée, ainsi qu'avec Zucchetti SpA et CREDEMTEL SpA, dans le cadre de projets liés aux technologies de pointe.

Les résultats tangibles de l'activité de recherche se matérialisent par deux brevets : le premier, enregistré en 2017, concerne un système de gestion numérisée et automatisée des relations entre utilisateurs, fournisseurs, établissements bancaires, institutions fiscales et professionnelles ; le second, enregistré en 2018, porte sur un algorithme de validation de documents numériques via la technologie blockchain.

En 2023, un droit d'auteur d'une valeur supérieure à un million d'euros a été déposé, pour lequel la société a bénéficié du régime fiscal avantageux prévu par le dispositif du « patent box ».

En 2024, StudioBoost a développé la plateforme informatique « Rifiuti Guru », dédiée à l'optimisation administrative et logistique de la gestion des déchets : une évolution stratégique permettant d'enrichir les services proposés avec des solutions à forte valeur ajoutée, favorisant une économie circulaire, efficace et durable.

Afin de soutenir sa capacité d'innovation et de répondre efficacement aux défis du marché, StudioBoost adopte une méthode de développement flexible et hautement collaborative. Cette approche, fondée sur les principes du développement Agile, permet de maintenir un rythme d'innovation élevé, de réagir rapidement aux évolutions des besoins des clients et de garantir en permanence des solutions de haute qualité. La méthodologie Agile s'intègre parfaitement à notre philosophie de recherche et développement, en favorisant un cycle d'amélioration continue qui valorise la participation active des équipes, la transparence et la capacité à s'adapter de manière dynamique aux évolutions du secteur.



“La priorité absolue est d’assurer la satisfaction du client grâce à la livraison rapide et continue de logiciels de valeur

On accueille les changements dans les exigences, même à des phases avancées du développement

Les processus agiles tirent parti du changement au profit de l’avantage concurrentiel du client.

On livre fréquemment des logiciels fonctionnels, de préférence à des intervalles courts, pouvant varier de quelques semaines à quelques mois.

Les clients et les développeurs doivent collaborer quotidiennement pendant toute la durée du projet

Les projets se fondent sur des individus motivés, en leur fournissant l’environnement et le soutien nécessaires, et en faisant confiance à leur capacité à mener le travail à bien.

La communication en face à face est privilégiée, car elle s’avère plus efficace qu’une communication uniquement virtuelle

Le logiciel fonctionnel est la principale mesure de progrès. Les processus agiles favorisent un développement durable.

Les sponsors, les développeurs et les utilisateurs devraient être capables de maintenir un rythme constant pour un temps indéterminé.

L’attention continue pour l’excellence technique et une bonne conception renforce l’agilité.

Les meilleures architectures, exigences et conceptions émergent des équipes qui s’autoorganisent.

À intervalles réguliers, l’équipe réfléchit à la manière de devenir plus efficace, puis ajuste et adapte son comportement en conséquence”



1.5 La relation avec nos clients

Depuis toujours, la stratégie de communication de StudioBoost place au cœur de ses priorités la sensibilisation du marché à l'innovation, afin de favoriser l'adoption de solutions plus efficaces, durables et innovantes.

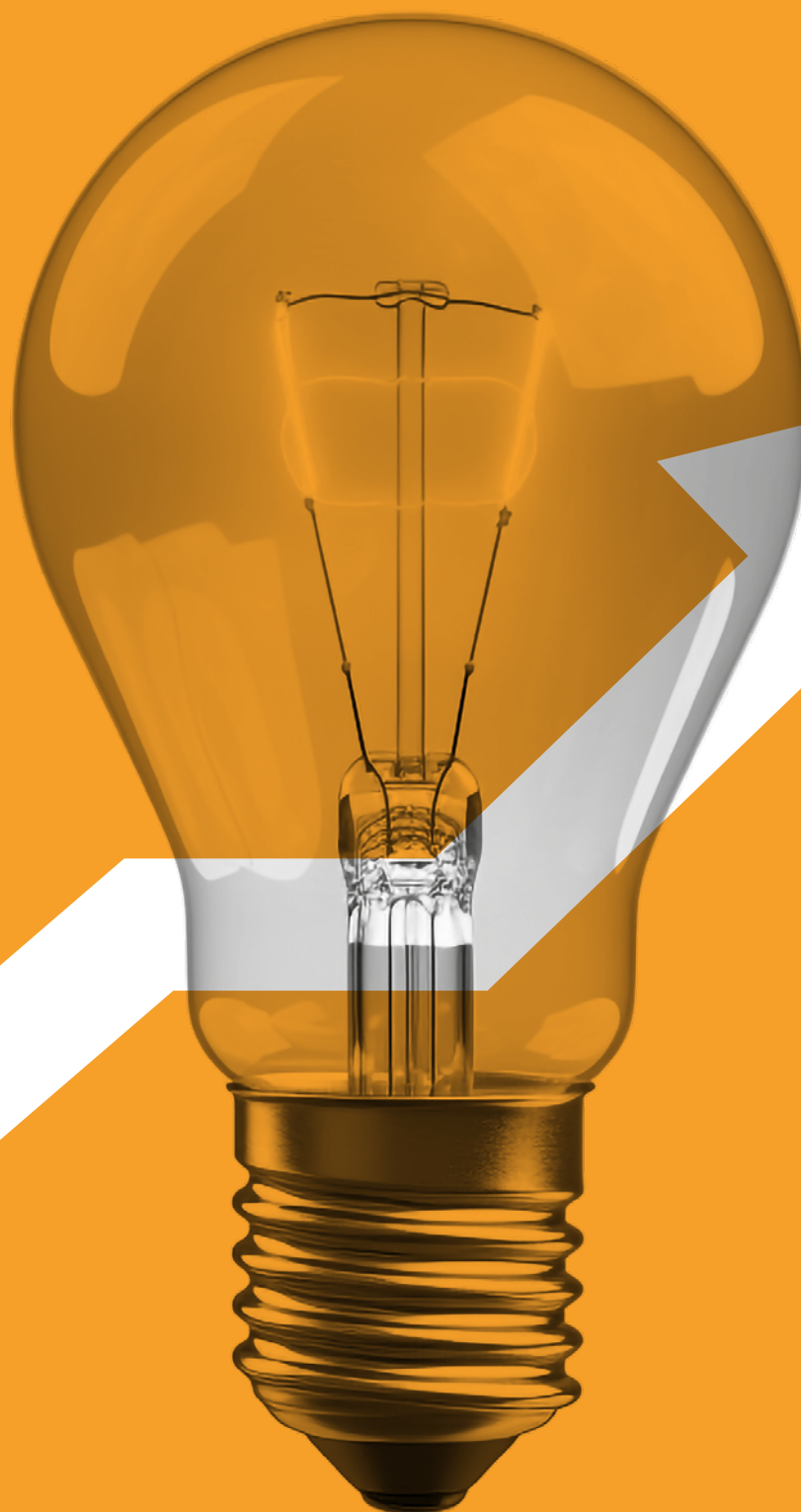
StudioBoost s'engage depuis toujours à instaurer des relations durables avec sa clientèle. Les actions mises en place pour favoriser la fidélisation des clients reposent sur une approche holistique qui prend en compte non seulement la satisfaction du client, mais également l'impact des activités sur la société et sur l'environnement.

L'attention portée aux besoins et aux attentes des clients se concrétise par la valorisation des retours du marché, dans le but d'accroître la satisfaction, d'améliorer les services et les processus, et de devenir un partenaire de référence pour les clients grâce aux réponses recueillies. En particulier, l'approche adoptée tient compte à la fois de l'expérience personnelle de l'utilisateur vis-à-vis du logiciel et des services d'assistance, ainsi que des aspects commerciaux. L'expérience utilisateur est améliorée par la mise en œuvre de retours continus sur le logiciel et le service d'assistance, suivis d'actions correctives et de projets dédiés à l'amélioration.

Du point de vue commercial, un programme de parrainage a été développé, selon lequel le client a la possibilité de recommander d'autres clients potentiels et de recevoir une rémunération pouvant atteindre 60 % du chiffre d'affaires généré par les « nouveaux » clients parrainés. La gestion de ce programme s'effectue via une plateforme intégrée aux produits, qui crée des pages personnalisées pour chaque client participant, dans le but d'encourager de nouvelles recommandations. La politique adoptée, centrée sur la compréhension et la satisfaction des besoins des clients, permet de maintenir des relations durables avec la clientèle tout en assurant, en même temps, l'expansion de l'activité.



2. La Durabilité de StudioBoost





2.1 Les parties prenantes

Le dialogue constant et l'implication des parties prenantes jouent un rôle crucial dans l'évaluation de la pertinence des thématiques de durabilité de StudioBoost et dans la définition de stratégies d'entreprise orientées vers le succès à long terme.

Pour StudioBoost, l'implication des parties prenantes, visant à comprendre les différentes réalités et à identifier leurs besoins, constitue un élément essentiel de son parcours de développement durable.

Dans cette optique, les catégories de parties prenantes suivantes ont été impliquées :

Employés : ils sont l'âme de StudioBoost, qui s'engage à garantir leur bien-être, leur valorisation et le développement de leurs compétences. Leur implication et leur soutien sont essentiels à l'atteinte des objectifs de durabilité fixés par l'entreprise.

Clients : depuis toujours au cœur des activités de StudioBoost, l'entreprise place l'écoute active des besoins et des retours des clients à la base de ses processus décisionnels, convaincue que seule l'écoute et le dialogue permettent de construire une relation solide et durable.

Fournisseurs : partenaires clés de la chaîne de valeur de StudioBoost, ils favorisent le partage de pratiques commerciales éthiques, transparentes et durables tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Organisations à but non lucratif : StudioBoost contribue au bien-être de la communauté dans laquelle elle opère en s'engageant sur plusieurs fronts sociaux, en soutenant des associations locales et nationales.

Institutions publiques : elles jouent un rôle clé dans la promotion et le respect des dispositions réglementaires que StudioBoost s'engage à observer.

Banques et compagnies d'assurance : les institutions financières peuvent influencer les décisions d'investissement et les pratiques d'entreprise par le biais de politiques de prêt et d'assurance durables. StudioBoost collabore avec des banques et des compagnies d'assurance partageant ses valeurs de durabilité, afin de garantir un flux de financements responsables.





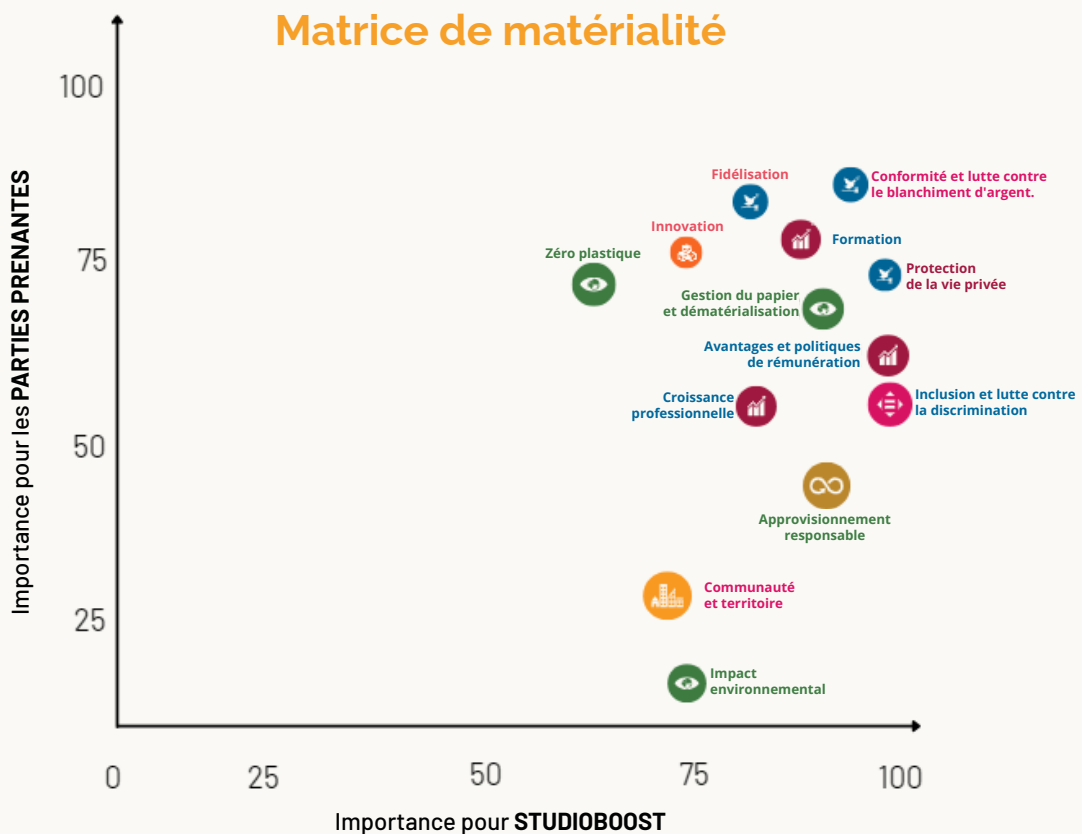
2.2 L'analyse de matérialité

StudioBoost a mis en place un groupe de travail dédié à l'analyse de matérialité, menée avec l'implication de la gouvernance de l'entreprise et d'autres membres clés de l'organisation. Cette analyse s'est déroulée à travers une combinaison de réunions formelles et informelles, dont les activités ont permis d'identifier les impacts sociaux et environnementaux des activités de l'entreprise selon une approche inside-out. Cette démarche a permis de déterminer les thèmes d'intérêt pour StudioBoost et pour ses principales parties prenantes, classés selon une échelle de priorités. À l'évaluation des impacts sur la société et l'environnement s'est ajoutée une analyse de la pertinence financière, fondée sur une approche outside-in, qui a conduit à l'examen des risques et des opportunités financières liés aux thèmes de durabilité identifiés. L'ensemble des thèmes jugés pertinents pour l'entreprise et ses parties prenantes, c'est-à-dire « matériels », qu'ils concernent des impacts positifs ou négatifs, réels ou potentiels, sur les personnes

et l'environnement ou qu'ils soient de nature financière, sont présentés dans le présent document.

Les résultats de l'analyse de matérialité, qui indiquent qu'aucune modification n'est intervenue dans l'identification des thèmes matériels par rapport à 2023, sont représentés graphiquement dans la Matrice de matérialité ci-dessous. Celle-ci présente, pour chaque thème matériel, la pertinence des impacts pour StudioBoost sur l'axe des abscisses et la pertinence pour les parties prenantes sur l'axe des ordonnées.

L'identification des thèmes matériels ainsi que l'analyse des principaux risques et opportunités ont joué un rôle déterminant dans la définition du processus stratégique de StudioBoost, visant à gérer les enjeux critiques et à saisir les opportunités d'amélioration. Cette approche permet au modèle économique de l'entreprise de s'adapter efficacement aux évolutions futures et de consolider durablement sa position sur le marché.





2.2.1 Les actions de StudioBoost

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des politiques et des actions adoptés par StudioBoost pour une gestion efficace des impacts environnementaux, sociales et économiques. Cette synthèse met en évidence les approches concrètes et les initiatives implémentés, afin de minimiser les impacts négatifs et promouvoir les pratiques durables et responsables dans le but de favoriser une amélioration continue des performances de l'entreprise.

ESG	THÈMES	ACTIONS	IMPACT		ACTUEL/ POTENTIEL	ODD
			POSITIF	NÉGATIF		
ENVIRONNEMENT	Gestion du papier et dématérialisation	Reduction de l'utilisation du papier grâce la digitalisation des processus	+		Actuel	 
	Utilisation du plastique dans les emballages	Reduction de l'utilisation du plastique		-	Actuel	 
	Approvisionnement responsable	Sélection de fournisseurs sur la base de critères de durabilité	+		Actuel	 
	Consommation et émissions	<ul style="list-style-type: none"> • Achat d'énergie principalement à partir de sources renouvelables • Installation de films de contrôle solaire sur les surfaces vitrées des bâtiments • Adoption de technologies avancées pour la gestion de l'éclairage • Utilisation d'imprimantes à faible consommation d'énergie • Utilisation de voitures électriques • Centres de données certifiés "green" 		-	Actuel	 
SOCIALE	Formation	• Parcours de formation ciblés pour la formation professionnelle et obligatoire	+		Actuel	 
	Evolution professionnelle	• Entretien de coordination et développement • Valorisation des compétences	+		Actuel	 
	Inclusion et discrimination	• Activité de recrutement fondées sur le mérite la transparence et l'absence de discrimination • Valorisation des femmes occupant des postes de direction	+		Actuel	 
	Avantages et politiques de rémunération	• Plan de protection sociale d'entreprise • Couverture de l'ensemble des salariés par la convention collective nationale CCNL et par des contrats à durée indéterminé • Adoption d'un plan d'incitation	+		Actuel	 
	Communauté et territoire	Soutien aux associations locales	+		Actuel	 



GOUVERNANCE	Conformité et lutte contre le blanchiment d'argent	<ul style="list-style-type: none"> • Code éthique • Modèle 231 • Canale d'alerte • Politique de lutte contre le blanchiment d'argent 	+	Actuel	
	Innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption de solutions numériques avancées et personnalisées • Investissements et R&D 	+	Actuel	
	Protection de la vie privée	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion et protection des données personnelles conformément à la réglementation en matière de protection de la vie privée (RGPD et Code de la protection des données personnelles) • Certification ISO 27001 	+	Actuel	
	Fidélisation	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques de fidélisation de la clientèle • Programme de parrainage 	+	Actuel	





2.3 La gestion des risques

Après avoir identifié les thématiques pertinentes liées aux domaines de la gouvernance ainsi qu'à l'impact environnemental et social, il a été procédé à l'identification des risques associés à ces thématiques, susceptibles d'influencer positivement ou négativement les résultats et les flux de trésorerie futurs de la société. Le système de contrôle interne et de gestion des risques, dont le Conseil d'administration assume la responsabilité, se compose de l'ensemble des règles, procédures et structures organisationnelles visant une identification, une mesure, une gestion et un suivi efficaces des principaux risques.

Le tableau ci-après présente les risques liés aux impacts identifiés et évalués comme pertinents à l'issue de l'analyse de matérialité, et gérés au moyen des politiques et des actions indiquées dans le présent rapport.

ESG	RISQUES	MODALITÉS DE GESTION	INTENSITÉ
GOUVERNANCE	Limitations ou interruptions temporaires de l'activité et/ou des opérations de l'entreprise dues à des facteurs exogènes	Certification ISO 27001	
	Risques de non-conformité réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle d'organisation 231 • Dispositif d'alerte professionnelle • Code éthique • Protection de la vie privée • Certifications ISO 27001 • Activités de formation continue 	
	Perte de données en raison du non-respect de la politique en matière de cybersécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Privacy by design • Nomination d'un Délégué à la protection des données • Modèle d'organisation 231 • Certification ISO/IEC 27001 • Développement de nouveaux produits conforme aux protocoles exigés par la réglementation en vigueur 	
	Risques liés au contexte macroéconomique et/ou à l'incapacité de suivre le rythme de l'innovations technologique	<ul style="list-style-type: none"> • Investissements continus dans le développement de nouveaux produits capables de répondre aux besoins du marché • Mise à jour des produits existants 	
SOCIALE	Accidents et incidents du travail pouvant compromettre la santé et la sécurité des travailleurs	Respect des obligations légales établies par le D.Lgs 81/08	
	Produits non conformes aux tendances du marché pouvant limiter la capacité de StudioBoost à répondre aux besoins des clients, avec un risque réputationnel	Activités de recherche et développement	
	Risques liés au comportement des fournisseurs	Sélection des fournisseurs selon des critères de durabilité	
	Perte de ressources clés et de talents	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de formation • Définition de parcours de développement individuel • Mise en place d'un système de protection sociale d'entreprise • Adoption d'accords de stabilité pour les ressources clés • Promotion des ressources critiques vers les postes de direction • Souscription de polices d'assurance pour risques catastrophiques • Extension du système UPS 	
ENVI- RONNE- MENT	Pertes opérationnelles potentielles résultant de dommages aux infrastructures causés par des événements naturels (tels que tremblements de terre, inondations, etc.), avec un risque de suspension des activités de l'entreprise		



2.3.1 Le changement climatique

La modification du climat a engendré des changements structurels qui influencent les activités économiques et, par conséquent, la stabilité financière des organisations. Les entreprises du secteur numérique, telles que StudioBoost, sont-elles aussi de plus en plus exposées aux risques climatiques (risque physique et risque de transition), bien que sous des formes différentes de celles des industries manufacturières. Dans ce contexte, il devient essentiel d'adopter des processus efficaces de mesure, de suivi et d'atténuation de ces risques.

StudioBoost entend faire face au changement climatique tout en créant de la valeur à long terme, en intégrant les facteurs ESG dans ses décisions stratégiques et opérationnelles. À cette fin, l'entreprise a traduit son engagement en actions concrètes, définies au moyen de politiques, de stratégies et d'objectifs présentés dans le présent document.

Risque physique et risque de transition

Les risques physiques et de transition, découlant du changement climatique, constituent des éléments clés des informations fournies dans le cadre de la publication de durabilité, car ils reflètent à la fois l'exposition opérationnelle de l'entreprise aux évolutions climatiques et sa capacité d'adaptation à un environnement réglementaire et de marché en constante évolution.

Pour StudioBoost, le risque physique se manifeste principalement par :

- des interruptions de l'approvisionnement en électricité dues à des événements météorologiques extrêmes, susceptibles de compromettre le fonctionnement des centres de données et des services cloud ;
- des dommages aux infrastructures (bureaux, sites) causés par des inondations, des tempêtes ou d'autres événements climatiques extrêmes ;
- des perturbations des chaînes d'approvisionnement en matériel informatique et en services essentiels (par exemple, la connectivité internet).

Le risque de transition, en revanche, prend en compte l'impact économique auquel les entreprises peuvent être exposées à la suite de l'introduction de réglementations visant à réduire les émissions de carbone et à favoriser le développement des énergies renouvelables, de l'évolution technologique, ainsi que des changements dans les préférences des consommateurs et la confiance des marchés. Pour StudioBoost, cela pourrait se traduire par :

- une augmentation des coûts énergétiques liée aux taxes carbonees ou aux politiques d'incitation aux énergies renouvelables ;
- une pression accrue de la part des clients et des parties prenantes pour réduire l'empreinte carbone des services proposés (par exemple, des centres de données à haute efficacité énergétique) ;
- L'obligation de se conformer à de nouvelles réglementations en matière de transparence environnementale.

Les deux types de risques peuvent avoir des effets, à court, moyen ou long terme, sur la situation



patrimoniale et financière de l'entreprise sur le résultat économique et les flux financiers de l'entreprise. Ces conséquences découlent du fait que ces risques, s'ils ne sont pas gérés de manière adéquate et en temps opportun, peuvent entraîner des pertes de valeur des actifs de l'entreprise, nécessiter des investissements extraordinaires et, dans les cas les plus graves, compromettre la continuité de l'exploitation.

Au fil des années, StudioBoost a mis en place des initiatives et alloué des ressources financières afin d'atténuer le risque physique et le risque de transition liés au changement climatique. En particulier :

Gestion du risque physique

Résilience des infrastructures:

- Sélection de centres de données certifiés et résilients, dotés de systèmes de sauvegarde et de plans de reprise après sinistre efficaces.
- Diversification géographique des serveurs afin de réduire la dépendance à des zones uniques exposées à des risques élevés.
- Mise en place de systèmes de surveillance et d'alerte précoce en cas d'événements météorologiques extrêmes.

Continuité opérationnelle:

- Élaboration et mise à jour de plans d'urgence visant à garantir la sécurité des employés et la continuité des activités en cas d'événements climatiques extrêmes.
- Formation du personnel aux procédures d'urgence et sensibilisation aux risques climatiques.

Gestion du risque de transition:

Efficacité énergétique:

- Recours à des centres de données à haute efficacité énergétique, alimentés à 100 % par des sources d'énergie renouvelables.
- Optimisation des consommations énergétiques dans les bureaux et les sites de l'entreprise (par exemple, éclairage LED, systèmes de climatisation performants).

Réduction de l'empreinte carbone:

- Mesure et suivi constants des émissions de gaz à effet de serre
- Compensation des émissions par l'achat d'énergie issue de sources renouvelables.
- Recours au travail à distance.

Durabilité de la chaîne d'approvisionnement:

- Sélection de fournisseurs adoptant des pratiques durables et transparentes.
- Incitation à l'utilisation de matériels et de logiciels à haute efficacité énergétique.

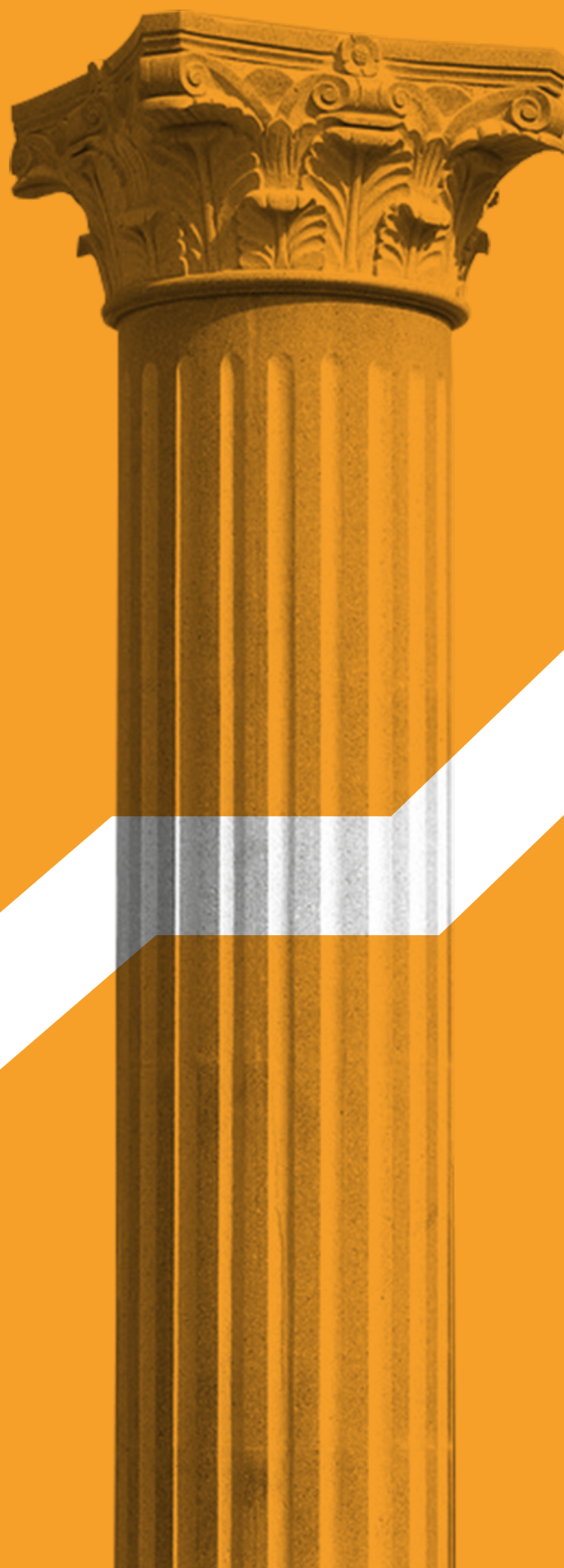
Transparence et reporting:

- Communication transparente des performances environnementales et des objectifs de durabilité.
- Adhésion à des normes de reporting reconnues au niveau international (par exemple, les normes GRI).





3. Gouvernance





3.1 La gouvernance d'entreprise

StudioBoost est une société à responsabilité limitée, détenue à 100 % par Dylog Italia SpA, déjà auparavant actionnaire majoritaire de la société. Le modèle de gouvernance adopté est structuré selon le modèle traditionnel d'administration et de contrôle. Il prévoit un organe administratif collégial composé d'un conseil d'administration de trois membres, dont une femme, qui occupe la fonction de présidente. En conséquence, la représentation légale de la société appartient à la présidente du conseil d'administration ainsi qu'aux administrateurs délégués, dans la limite des pouvoirs qui leur sont conférés.

L'administrateur délégué, nommé par la société en 2024, s'est vu attribuer plusieurs pouvoirs et responsabilités. En particulier, des délégations lui ont été confiées en matière de protection et de sécurité sur les lieux de travail, de respect des obligations prévues par les articles 17 et 18 du décret législatif n° 81/2008, de traitement des données personnelles, ainsi que des obligations fiscales et déclaratives. Il dispose également des pouvoirs de dépense nécessaires à la mise en œuvre de toutes les mesures de sécurité et d'hygiène du travail prévues par la réglementation en vigueur. Par conséquent, l'administrateur délégué a été identifié, en vertu de délégations internes à l'organe de gouvernance, comme « employeur », tel que défini à l'article 2, paragraphe 1, lettre b, du décret législatif n° 81/2008 (Texte unique sur la sécurité).

La désignation des membres du conseil d'administration a été effectuée sur la base des compétences individuelles, dans l'intérêt exclusif de la société, tout en respectant l'activité de

contrôle et de coordination du groupe Dylog. Le conseil d'administration actuel restera en fonction jusqu'à l'approbation des comptes relatifs à l'exercice 2026.

La répartition des fonctions et des pouvoirs au sein de l'organe de gouvernance, telle que décrite précédemment, permet, sur la base des compétences spécifiques de chacun, de gérer l'entreprise selon les principes d'une administration saine et prudente. Les membres de l'organe administratif ont acquis une solide expérience en matière de durabilité et sont responsables de la gestion des impacts, des risques et des opportunités découlant de la mise en œuvre des différents paramètres de la durabilité.

L'évaluation des impacts par la société constitue un processus permanent et stratégique, orienté vers la création de valeur. Leur reporting est présenté au conseil d'administration, lequel est chargé d'approuver le bilan de durabilité et de définir les orientations stratégiques pour la mise en œuvre des politiques ESG et des objectifs futurs de développement durable de la société.

StudioBoost promeut depuis longtemps une série d'actions visant la valorisation des ressources humaines, la sécurité et le bien-être sur les lieux de travail, ainsi que l'efficacité des consommations énergétiques. Dans le cadre de ces actions, la stratégie de StudioBoost sur la voie de la durabilité, engagée depuis plusieurs années, a accordé en 2024 une attention particulière à la gestion des déchets et à la cybersécurité.

En ce qui concerne les déchets, en investissant des ressources dans un produit innovant tel que



« Rifiuti Guru », plateforme informatique dédiée à l'optimisation administrative et logistique de la gestion des déchets, StudioBoost a souhaité orienter une partie de son activité vers ce domaine, dans une logique conforme aux principes de la durabilité. En matière de sécurité informatique, la société a consacré d'importantes ressources à la mise en conformité avec la certification ISO 27001, version 2022, du système de management de la sécurité de l'information.

L'activité entrepreneuriale menée au quotidien ne peut faire abstraction des valeurs et des principes qui, formalisés dans différents documents internes, dont le Code éthique, traduisent l'engagement constant de StudioBoost à agir de manière toujours plus conforme aux principes de la durabilité. L'attention portée aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance est pleinement intégrée et appliquée par l'organe de gouvernance, qui oriente ses politiques d'entreprise en tenant compte des exigences de durabilité qu'il entend promouvoir.

3.2 Éthique et intégrité

Le développement de StudioBoost s'inspire avant tout de principes, de valeurs et de règles qui trouvent dans le Code éthique du Groupe, appliqué et adopté par chacune des sociétés, la principale source de régulation des relations, tant au sein de l'entreprise entre les membres de l'organe admi-





nistratif et les employés, qu'à l'extérieur avec l'ensemble des parties prenantes.

Pour StudioBoost, la réputation de l'entreprise, construite au fil des années, revêt une importance primordiale : l'image acquise constitue un patrimoine à protéger. La lecture du Code éthique permet de comprendre le cadre de valeurs dans lequel s'inscrit l'action quotidienne de StudioBoost : loyauté et honnêteté dans le respect des lois et de l'éthique professionnelle, collaboration réciproque entre les administrateurs et les employés en vue de la mise en place d'un système efficace de contrôle interne à tous les niveaux de la structure organisationnelle, transparence dans les relations internes ainsi que dans les relations avec les clients et les fournisseurs, clarté des opérations, des transactions et des enregistrements comptables, interdiction de toute forme de discrimination fondée sur le sexe, l'origine, la langue, la religion, les opinions politiques ou les conditions personnelles et sociales.

Le Code éthique définit également les règles internes que les administrateurs et les employés sont tenus de respecter : centralité des ressources humaines, protection de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail, protection des associés et des créanciers, protection des informations confidentielles et des données personnelles, protection de la propriété intellectuelle et obligation de confidentialité, lutte contre le blanchiment d'argent, protection de l'environnement, protection de la concurrence et sécurité informatique.

L'intégrité, et en particulier la prévention de la corruption, inspire la règle interdisant le versement ou l'offre de paiements ou d'avantages matériels de quelque nature que ce soit à des tiers afin d'influencer ou de rémunérer une activité liée à l'exercice de leurs fonctions, à l'exception des cadeaux de faible valeur relevant de pratiques commerciales de courtoisie et ne pouvant être objectivement interprétés comme visant l'obtention d'un avantage, y compris non économique. Le Code éthique impose en outre aux administrateurs et aux employés qui recevraient des cadeaux ou des traitements de faveur ne relevant pas de relations normales de courtoisie d'en informer immédiatement l'organe de surveillance de la société.

Les principes et les règles énoncés dans le Code éthique ne constituent pas de simples indications formelles. Ils représentent en effet une discipline interne dont le non-respect entraîne des sanctions contractuelles, pouvant aller jusqu'à la rupture de la relation de travail. Les violations du Code éthique sont soumises, au même titre que celles du décret législatif n° 231/01, à l'activité de contrôle de l'Organe de surveillance (OdV) et aux mesures disciplinaires qui en découlent.



3.3 Conformité

Contrairement au Code éthique du Groupe, StudioBoost a adopté depuis plusieurs années son propre Modèle 231, adapté à sa réalité organisationnelle, afin d'atténuer les risques de conformité liés aux comportements éthiques. Ce modèle, communiqué aux employés et aux partenaires commerciaux, fait l'objet de mises à jour constantes en fonction de l'évolution de la réglementation et de l'introduction continue, par le législateur, de nouvelles catégories d'infractions présumées, afin d'en garantir l'efficacité sur la base de l'analyse des risques dans les différents domaines. L'efficacité opérationnelle du système 231 de StudioBoost repose également sur la mise en place d'un Organe de surveillance à structure monocratique, confié à un professionnel externe, qui exerce ses missions de contrôle en toute indépendance.

Conformément à la réglementation applicable, le Modèle 231 adopté prévoit un mécanisme de flux d'informations vers l'Organe de surveillance et de celui-ci vers les organes sociaux, couvrant des informations et des données relatives à de nombreux domaines, compte tenu du rôle étendu attribué au système 231 dans la conformité de l'entreprise. En raison de l'adaptation à la réglementation relative à la protection des lanceurs d'alerte, l'Organe de surveillance se voit confier la fonction de gestion des signalements internes.

StudioBoost, également au regard des principes et des valeurs consacrés par le Code éthique, considère comme essentielle, pour l'intégrité des personnes agissant pour son compte, l'application correcte de la procédure adoptée pour la protection des lanceurs d'alerte, à savoir les employés et collaborateurs qui souhaitent signaler la commission de faits graves concernant l'entreprise, notamment les violations du Modèle 231 et de ses règles, par exemple celles relatives à la corruption et à la sécurité sur les lieux de travail. Il est précisé qu'au cours de l'année 2024, aucun signalement concernant de présumées violations du Modèle 231 n'a été reçu.





3.4 Protection de la vie privée et cybersécurité

La protection des données personnelles est fondamentale pour StudioBoost : son cœur de métier impose en effet à l'entreprise de porter une attention constante à l'ensemble des enjeux liés à la cybersécurité. La sécurité informatique constitue ainsi l'un des principes énoncés dans le Code éthique du Groupe et fait également l'objet d'une vigilance particulière dans le cadre du système 231.

À cet égard, et comme preuve supplémentaire des actions continues menées en faveur de la durabilité, StudioBoost a consacré des ressources importantes à la mise en conformité avec la certification ISO 27001, dans sa version 2022. Il s'agit de la norme internationale qui définit les exigences relatives à un Système de management de la sécurité de l'information (SMSI). Cet objectif, inscrit parmi ceux que l'entreprise s'était fixés l'année précédente pour la période 2024-2026, reflète l'engagement de StudioBoost à garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des données traitées, au moyen de la mise en œuvre de politiques, de procédures et de contrôles destinés à atténuer les risques liés à la sécurité de l'information.

Dans le cadre des contrôles requis pour vérifier cette conformité, une attention particulière est accordée à la continuité ou à la résilience opérationnelle. Plus précisément, dans le cadre du contrôle intitulé « ICT readiness for business continuity » (capacité à réagir à des situations imprévues afin d'assurer la continuité des activités), StudioBoost a pu tester, sur la base de ses objectifs opérationnels, ses capacités de réaction face à des événements défavorables, en garantissant la disponibilité des informations en situation de crise potentielle ou d'interruption des services.

Par ailleurs, une procédure définissant des lignes directrices et des actions opérationnelles pour la gestion et l'atténuation des risques résultant d'événements climatiques extrêmes a été adoptée, avec une attention particulière portée aux inondations. Cette démarche tient compte de la localisation du siège de StudioBoost dans une zone à fort risque d'inondation ainsi que des événements récents survenus (trois événements extrêmes avec débordements, évacuations et inondations sur la période 2023-2024). L'objectif est de protéger les ressources humaines, matérielles et informationnelles de StudioBoost, tout en garantissant la continuité opérationnelle du SMSI et des services fournis.

Enfin, une procédure a été définie afin de garantir le respect des standards de sécurité de l'information de l'organisation par les fournisseurs. Plus pré-





cisément, les fournisseurs sont tenus de démontrer l'existence d'un programme de sécurité de l'information conforme à la norme ISO 27001 ou adhérer à un plan de développement du système de management de la sécurité de l'information (SMSI) en vue de sa mise en conformité avec la norme ISO 27001 :2022.

En ce qui concerne l'organisation en matière de protection de la vie privée, l'organigramme dédié à la protection des données personnelles, placé sous la responsabilité de l'Administrateur

délégué, est pleinement conforme à la réglementation de référence, et notamment au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) ainsi qu'au Code de la protection des données personnelles en vigueur.

L'importance de cette thématique pour une entreprise telle que StudioBoost, qui conçoit et fournit des services informatiques à ses clients, est manifeste. À cet égard, de nombreuses ressources sont mobilisées dans ce domaine : la protection de la vie privée dès la phase de conception des produits (dite *privacy by design*) constitue une exigence fondamentale, partagée par l'ensemble des collaborateurs.

La culture du plein respect de la vie privée se traduit également par la décision de StudioBoost de nommer un Délégué à la protection des données (Data Protection Officer – DPO) externe à la société, garantissant ainsi une plus grande autonomie de cette fonction. Pour chaque type de traitement de données, les processus de traitement ainsi que les mesures techniques et organisationnelles de sécurité sont définis.

En matière de conformité globale de l'entreprise, il convient également de mentionner le respect intégral de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent, principe également inscrit dans le Code éthique du Groupe, lequel impose l'obligation de s'abstenir de toute opération susceptible de contribuer au transfert, à la substitution ou, de manière générale, à l'utilisation de produits d'origine illicite, ou de faire obstacle à l'identification de fonds, de biens ou d'autres avantages provenant d'activités criminelles. Compte tenu des dispositifs de signalement mis en place dans le cadre des différentes politiques, notamment celles relatives au système 231, à la protection des données personnelles et à la protection des lanceurs d'alerte, aucun événement révélant une violation des règles de conformité n'a été constaté au cours de l'année 2024, sur la base des activités de surveillance et de contrôle menées par les organes compétents. Les dispositifs de contrôle interne destinés à prévenir les irrégularités sont pleinement opérationnels : les personnes habilitées peuvent en effet effectuer les signalements qu'elles jugent appropriés auprès des organes compétents, conformément aux règles prévues en matière de protection de la vie privée, de protection des lanceurs d'alerte et de surveillance du Modèle 231.



3.5

La transparence fiscale

StudioBoost est consciente que les impôts, bien qu'ils ne figurent pas actuellement parmi les thématiques de durabilité les plus pertinentes, constituent des sources essentielles de recettes publiques et jouent un rôle fondamental dans la politique fiscale et la stabilité macroéconomique du pays dans lequel elle opère. StudioBoost contribue à la création et à la distribution de valeur également par le paiement des impôts. Conformément aux principes généraux établis dans le Code éthique, notamment dans la section relative aux « Relations avec l'Administration publique », et dans le respect de l'autonomie de ses choix de gestion, l'entreprise entend poursuivre une stratégie fiscale fondée sur des principes d'honnêteté, de loyauté et de respect de la réglementation fiscale.

À cette fin, la société s'engage :

- au respect formel et substantiel de l'ensemble des lois, règlements et pratiques applicables ;
- au respect de l'interdiction de recourir à des schémas de planification fiscale agressive et à des pratiques d'évasion fiscale ;
- à l'application d'une diligence professionnelle appropriée dans la gestion de tous les risques liés à la variable fiscale, en veillant à ce que les procédures mises en œuvre à cet effet soient adaptées.

La responsabilité de la gestion des différentes obligations fiscales et du suivi de l'évolution de la réglementation applicable à la société relève du Conseil d'administration, lequel a confié les délégations correspondantes au Conseiller délégué. Ce dernier est chargé de garantir la correcte mise en œuvre et la préparation des obligations fiscales dans les délais prévus par la réglementation en vigueur, avec le soutien d'un cabinet externe spécialisé.

Dans le cadre de ses relations avec les autorités fiscales, StudioBoost respecte les principes de comportement et les protocoles de contrôle définis par le Modèle 231 dans les relations avec l'administration publique, dans un climat de dialogue et d'échange continu, tout en garantissant des comportements corrects, transparents et professionnels. Le Modèle 231 intègre notamment les infractions présumées en matière fiscale introduites par la loi du 19 décembre 2019, n° 157. Opérant sur le territoire italien, StudioBoost acquitte les impôts dus exclusivement en Italie, sur la base de la juridiction fiscale nationale.





3.6 La gestion des conflits d'intérêts



La prévention et l'atténuation des conflits d'intérêts, qu'ils concernent les membres de l'organe administratif ou les employés, constituent l'un des principes sur lesquels repose le Code éthique Dylog-Buffetti, que StudioBoost a adopté, à l'instar de l'ensemble des sociétés du Groupe.

En particulier, le Code éthique consacre un paragraphe spécifique à la politique en la matière. Par conflit d'intérêts, on entend toute situation dans laquelle les administrateurs ou les employés, ou leurs proches parents, détiennent un intérêt divergent de celui du Groupe et/ou de chacune des sociétés qui le composent.

Le Groupe, tout en respectant les activités personnelles des individus dans la sphère économique et commerciale, prescrit que ces activités ne soient pas exercées en conflit avec les intérêts du Groupe ou des sociétés qui en font partie, ni avec les obligations découlant du type de collaboration en place. À cet égard, les situations susceptibles de générer des conflits d'intérêts doivent être évitées, en s'abstenant notamment de tirer un avantage personnel de potentielles opportunités d'affaires liées à l'exercice de ses fonctions.

En outre, le Code éthique prévoit, à titre de mesure préventive, qu'afin d'éviter des situations, même potentielles, de conflit d'intérêts, Dylog et chacune des sociétés du Groupe exigent que toute personne ayant connaissance de telles situations en informe sans délai l'Organe de surveillance institué conformément au décret législatif n° 231/2001. À partir des délibérations de l'assemblée et du conseil d'administration, StudioBoost gère les éventuelles situations de conflit d'intérêts conformément à la réglementation en vigueur.



3.7 La gestion des impacts

La responsabilité de la gestion des impacts est confiée au CEO, en coordination opérationnelle avec le Digital Compliance Manager. Grâce à l'écoute des différentes parties prenantes, internes comme externes, l'évaluation des impacts est continue et vise la création de valeur.

La communication des impacts est présentée au Conseil d'administration, qui approuve le rapport de durabilité et définit les lignes stratégiques de mise en œuvre des politiques ESG ainsi que les objectifs futurs en matière de développement durable. En outre, concernant le rôle du Conseil d'administration dans le contrôle de la diligence raisonnable de l'organisation et des autres processus visant à identifier et gérer les impacts de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes, il convient de préciser que le modèle 231 est appliqué de manière régulière et que des politiques spécifiques sont prévues : en matière de protection des données personnelles, de lutte contre le blanchiment d'argent et de protection des lanceurs d'alerte.

En ce qui concerne les délégations relatives aux impacts, les pouvoirs et responsabilités en matière de sécurité sur les lieux de travail et de protection des données personnelles ont été confiés à l'Administrateur délégué. Dans le cadre de l'organigramme établi pour le système de sécurité sur les lieux de travail, des fonctions ont été attribuées aux différents employés, conformément à la loi. Un organigramme spécifique à la protection des données personnelles a également été adopté, avec des fonctions confiées aux employés concernés ainsi qu'à des consultants externes.

L'analyse de matérialité et la communication des activités de l'entreprise ayant un impact sur les thématiques matérielles pour l'élaboration du rapport de durabilité relèvent de la responsabilité directe du CEO. De la même manière, la procédure de révision du rapport de durabilité lui est confiée, celui-ci devant toujours être approuvé par le Conseil d'administration. Au cours de l'année 2024, aucun élément critique relatif aux impacts n'a été relevé (réclamations, contestations pour violations de quelque nature que ce soit, en matière de conformité légale ou interne).

À ce jour, il n'existe pas de procédures permettant d'évaluer la performance du Conseil d'administration dans le contrôle de la gestion des impacts sur l'économie, l'environnement et les personnes.



4. Les personnes





4.1 Nos collaborateurs

En 2024, les personnes restent au cœur de StudioBoost. *La passion, les compétences et le sens des responsabilités de nos collaborateurs constituent le socle de la croissance et du succès de l'entreprise.* En renouvelant son engagement, StudioBoost s'attache à créer un environnement de travail toujours plus positif, sûr et inclusif, en favorisant le développement professionnel de chaque collaborateur et en valorisant les talents. De cette manière, l'entreprise renforce son rôle d'acteur engagé au sein de la communauté, en contribuant à son bien-être et à son développement.

En 2024, StudioBoost emploie 16 salariés, un effectif en légère hausse par rapport à 2023. L'entreprise confirme son caractère jeune et dynamique : seuls 6 % des salariés ont plus de 50 ans, 75 % se situent dans la tranche d'âge de 30 à 50 ans et l'âge moyen est de 36 ans. La présence féminine s'établit autour de 25 %, un chiffre cohérent avec les caractéristiques du secteur, traditionnellement marqué par une forte prédominance masculine.

Age moyen	2024	2023
	36	39
> 50	6%	7%
30-50	75%	79%
< 30	19%	14%

L'engagement de StudioBoost en faveur de la stabilité de l'emploi se traduit par une augmentation des contrats à durée indéterminée, qui passent de 86 % en 2023 à 100 % en 2024. Par ailleurs, la part des salariés à temps plein progresse et atteint 94 %, contre 86 % en 2023.

Salariés par type de contrat, genre et catégorie d'emploi GRI 2-7

	31/12/2024			31/12/2023		
	M	F	Total	M	F	Total
Total Salariés	12	4	16	10	4	14
dont CDI	12	4	16	9	3	12
dont CDD	0	0	0	1	1	2
dont temps plein	11	4	15	9	3	12
dont temps partiel	1	0	1	1	1	2
Total des travailleurs non-salariés	0	0	0	2	0	2
dont Travailleurs indépendants	0	0	0	1	0	1
dont Stages	0	0	0	1	0	1
Effectif Total	12	4	16	12	4	16



En ce qui concerne le turnover entrant et sortant, en 2024, cinq nouveaux collaborateurs ont rejoint StudioBoost, entraînant une augmentation du turnover entrant de 12 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Les départs ont été très limités, avec une seule personne ayant quitté l'entreprise, ce qui correspond à un taux de turnover sortant de 7%¹.

Nouvelle embauches et turnover GRI 401-1

Nombre total et pourcentage des nouvelles embauches	31/12/2024		31/12/2023		Variation (%)
	5	33%	3	21%	
dont hommes	3	25%	2	20%	+25%
dont femmes	2	50%	1	25%	+100%
dont moins de 30 ans	2	67%	1	50%	+34%
dont entre 30-50 ans	3	27%	1	9%	+200%
dont plus de 50 ans	0	0%	1	100%	-100%

Diversité au sein des organes de gouvernance et parmi les employés GRI - 405 -1(b)

31/12/2024	<30			30-50			>50		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	0	0	0	1	1	2	0	0	0
Employés	3	0	3	7	3	10	1	0	1
Total	3	0	3	8	4	12	1	0	1

31/12/2023	<30			30-50			>50		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	0	0	0	1	1	3	0	0	0
Employés	1	1	2	7	1	8	1	0	1
Total	1	1	2	8	3	11	1	0	1

31/12/2024	<30			30-50			>50		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	0	0	0	50%	50%	100%	0	0	0
Employés	100%	0%	100%	70%	30%	100%	100%	0	100%
Total	100%	0%	100%	67%	33%	100%	100%	0	100%

31/12/2023	<30			30-50			>50		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	0	0	0	33%	67%	100%	0	0	0
Employés	50%	50%	100%	88%	12%	100%	100%	0	100%
Total	50%	50%	100%	73%	27%	100%	100%	0	100%

¹Le turnover est calculé en divisant le nombre de salariés sortants par le nombre d'effectifs au 31/12/2024



4.2 Valorisation de la diversité

En 2024, StudioBoost poursuit avec détermination son engagement à placer les personnes au centre, en valorisant la dignité de chacun et en reconnaissant dans la diversité un élément essentiel au succès de l'organisation. Nous sommes conscients que la diversité constitue une ressource stratégique pour stimuler la croissance, l'innovation et la créativité au sein de notre entreprise, enrichissant notre environnement de travail avec des idées, des compétences et des points de vue uniques. Cet engagement se traduit par des actions concrètes, qui en 2024 ont été renforcées pour promouvoir une culture inclusive, équitable et respectueuse pour tous :

- **Recrutement et gestion du personnel:** nous continuons à fonder nos activités de recrutement sur le mérite, la transparence et l'absence de discrimination, en gérant le personnel dans le plein respect des droits des travailleurs, conformément à la loi et à la convention collective applicable.
- **Développement des compétences:** nous avons élargi les programmes de développement des compétences, offrant un large éventail d'opportunités de formation accessibles à tous les employés, afin de favoriser leur croissance professionnelle et personnelle.
- **Bien-être au travail (welfare):** nous avons poursuivi avec succès la mise en œuvre des politiques de bien-être en entreprise, en maintenant les mesures déjà adoptées. Les formes de flexibilité, comme le télétravail, ont été renforcées pour répondre plus efficacement aux besoins variés de nos collaborateurs.
- **Développement professionnel:** nous reconnaissons et encourageons activement les opportunités de développement professionnel pour tous les employés, en veillant à ce





que chacun puisse exprimer pleinement son potentiel.

- **Leadership féminin:** nous continuons à valoriser la présence des femmes dans les postes de direction, tant au sein des organes de gouvernance que dans les rôles clés. Nous sommes conscients qu'un leadership diversifié enrichit le processus décisionnel et favorise de meilleurs résultats. Nous poursuivons donc nos efforts pour offrir des opportunités et des ressources visant à promouvoir la progression des femmes au sein de notre organisation, avec l'objectif de créer un environnement de travail toujours plus équitable et respectueux pour tous.
- **Inclusion:** afin de promouvoir un environnement de travail inclusif et de protéger la diversité, nous avons intégré au sein de notre personnel des personnes issues de l'immigration. Ce choix a renforcé la culture du respect et de l'égalité dans l'entreprise, favorisant un esprit de collaboration ouvert et innovant, où les différences sont valorisées comme des ressources essentielles à la croissance collective.
- **Équité salariale:** nous nous engageons à garantir l'équité salariale et de genre, fondée sur le rôle occupé et le mérite individuel. En 2024, l'écart salarial entre hommes et femmes, pour la catégorie des employés, reste inférieur à la moyenne européenne de 13 %. Cependant, pour la catégorie des cadres, l'écart est plus élevé. Pour 2025, nous nous fixons comme objectif de réduire cette disparité, afin de garantir que chaque individu, quel que soit son genre, reçoive une rémunération juste et équitable. Notre ambition est de faire de l'égalité salariale non pas un simple idéal, mais une réalité concrète et partagée, promouvant un sentiment d'équité et de justice au sein de l'organisation.

Rapport rémunération femme/homme GRI - 405-2

	2024	2023
Cadres		
Salaire de base	86%	86%
Rémunération totale	77%	77%
Employés		
Salaire de base	96%	99%
Rémunération totale	96%	99%

² L'écart salarial entre les sexes (gender pay gap) mesure le rapport entre le salaire de base et la rémunération totale des femmes par rapport aux hommes, pour chaque catégorie de salariés. Par salaire de base, on entend le montant fixe minimum versé à un salarié pour l'exécution de ses fonctions, hors rémunération complémentaire (primes, avantages, heures supplémentaires). Par rémunération totale, on entend le salaire de base augmenté des montants complémentaires versés à un salarié.



4.3 Évaluation et développement des compétences

Dans le but de retenir les talents et de favoriser leur développement, StudioBoost s'est dotée dès 2023 d'un système d'évaluation des performances incluant l'**Entretien de Coordination et de Développement**, visant à valoriser le mérite, le potentiel et les compétences de ses employés, tout en renforçant motivation et engagement.

La politique d'évaluation des performances adoptée constitue un outil essentiel pour soutenir le développement et le bien-être professionnel des collaborateurs, la ressource la plus précieuse de StudioBoost, et pour aligner les performances individuelles sur les objectifs de l'organisation.



En particulier, l'Entretien de Coordination et de Développement prévoit un dialogue et un échange entre les employés et leurs responsables respectifs, qui se déroule entre octobre et décembre, dans le but de favoriser une croissance mutuelle et un succès partagé. Lors de cet entretien, chaque employé effectue une auto-évaluation, ensuite complétée par les observations de son responsable. Ce type de rencontre constitue un moment clé dans le contexte professionnel pour aligner les attentes, encourager le développement professionnel et définir les principaux objectifs à atteindre au cours de l'année, en cohérence avec les orientations stratégiques de l'organisation.

Par la suite, entre janvier et juin, se déroule la phase de suivi des axes d'amélioration attendus. À son terme s'ouvre la période dédiée aux retours : c'est le moment où les résultats de l'évaluation sont discutés, où d'éventuelles évo-





lutions salariales sont communiquées et où les nouveaux objectifs pour l'année à venir sont fixés. L'entretien de Coordination et de Développement s'inscrit dans un programme plus large de développement des ressources humaines, au sein duquel les individus et les équipes sont suivis et évalués en fonction de l'atteinte des objectifs définis, avec la reconnaissance d'éventuelles promotions et évolutions de carrière. Les objectifs définis à ce stade sont personnels, mesurables, partagés et coordonnés entre eux.

StudioBoost prévoit un système d'incitation salariale défini par le Plan d'Incitation, fondé sur des critères objectifs, établis précisément lors des entretiens de Coordination et de Développement. L'adoption de critères clairs pour l'évaluation des résultats obtenus garantit l'équité des rémunérations, des primes et des opportunités de carrière.

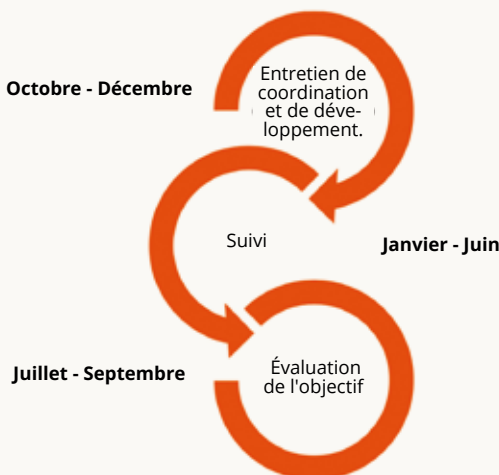
En 2024 également, il a été essentiel de poursuivre le renforcement de la culture du feedback au sein de l'organisation. À travers des moments d'écoute active et des échanges constructifs, StudioBoost a cherché à faire en sorte que chaque collaborateur se sente valorisé et puisse contribuer activement au processus d'amélioration continue. La collecte des retours des collaborateurs a non seulement permis d'identifier des pistes d'amélioration du système d'évaluation, mais a aussi favorisé un environnement où l'apprentissage et la progression occupaient une place centrale.

Dans cette continuité, l'année 2024 a vu la mise en œuvre de nouvelles stratégies de communication interne, visant à renforcer le dialogue et à encourager une interaction accrue entre les différents niveaux hiérarchiques. StudioBoost a ainsi cherché à créer un cadre collaboratif dans lequel chaque voix est entendue et où le développement des compétences peut continuer à évoluer de manière cohérente et harmonisée.

Salariés qui reçoivent régulièrement des évaluations de performance

GRI 404-3

Catégorie	2024		2023	
	M	F	M	F
Cadres	100%	100%	100%	100%
Employés	84%	100%	89%	25%
Total	85%	100%	90%	50%





4.4

Le plan de protection sociale (welfare)

L'engagement de StudioBoost envers ses collaborateurs se concrétise par un programme de welfare structuré et attentif, visant à améliorer le bien-être des salariés, tout en contribuant à la croissance ainsi qu'à l'amélioration de la productivité et de l'efficacité de l'entreprise. Ce projet, lancé en 2022, s'inscrit dans les valeurs de l'entreprise, qui placent les personnes au centre et mettent l'accent sur leur valorisation. Il a pour objectif de lier les rémunérations variables à la performance de l'entreprise et à la performance individuelle, tout en différenciant les services et les avantages mis à disposition des salariés.

Le **Plan Welfare** se compose

- 1) des avantages entièrement pris en charge par l'entreprise, parmi lesquels figurent la couverture santé complémentaire et les titres-restaurant sous format électronique ;
- 2) de nombreux biens et services que le salarié peut acquérir pour lui-même ou pour les membres de sa famille en utilisant le **Crédit Welfare**. Celui-ci comprend notamment le remboursement des frais d'éducation et d'assistance aux proches, les versements au fonds de pension, le remboursement des abonnements aux transports publics, l'achat de chèques-cadeaux, ainsi que des vouchers pour des activités récréatives, sportives ou culturelles, etc.

Le crédit est exprimé sous la forme d'une valeur monétaire virtuelle et est lié à l'atteinte d'objectifs trimestriels de chiffre d'affaires, dûment différenciés et attribués à chaque Business Unit conformément au Plan d'Incitation, ainsi qu'à des objectifs individuels.

Les opportunités offertes dans le cadre de ce dispositif, qui vont bien au-delà du niveau de welfare prévu par la convention collective (CCNL), sont accessibles via la plateforme de welfare d'entreprise. L'accès est garanti à l'ensemble du personnel, qu'il soit en contrat à durée indéterminée ou déterminée.

Les initiatives et services mis en place visent à contribuer activement à l'amélioration de la qualité de vie des collaborateurs et à maintenir un équilibre satisfaisant entre vie professionnelle et vie personnelle, au sein d'un environnement de travail cohésif et engageant. Ils font partie intégrante de la politique de rémunération de l'entreprise et de sa stratégie de fidélisation, car le bien-être des salariés favorise un cercle vertueux de satisfaction personnelle, de développement professionnel et d'amélioration des performances de l'entreprise.



4.5 Télétravail

En 2024, StudioBoost a renforcé sa politique de télétravail, en permettant aux salariés de travailler depuis leur domicile un, deux ou quatre jours par semaine. Cette initiative s'inscrit dans l'engagement continu de l'entreprise en faveur du bien-être de ses collaborateurs et de la promotion d'un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

L'ensemble des salariés a la possibilité d'exercer son activité à distance. Les critères d'accès au télétravail reposent principalement sur la distance entre le domicile et le lieu de travail, ainsi que sur les besoins liés à la garde d'enfants mineurs. À cet égard, il est significatif de souligner qu'en 2024, 100 % des salariés ayant des enfants ont eu recours au télétravail afin de concilier au mieux leurs exigences familiales et professionnelles.

Consciente de l'importance d'un environnement de travail favorable au bien-être et à la satisfaction individuelle, StudioBoost poursuit ses efforts pour prendre en compte les besoins de ses collaborateurs et pour promouvoir et soutenir un climat de travail positif et performant.

4.6 Formation

StudioBoost reconnaît la contribution essentielle de ses collaborateurs à l'atteinte des objectifs de l'entreprise et s'engage à valoriser leurs compétences à travers des parcours de formation ciblés, tant pour la formation professionnelle que pour la formation obligatoire.

En 2024, nous avons enregistré une augmentation de 58 % des heures de formation dispensées par rapport à l'année précédente, signe clair du renforcement de notre stratégie de développement des compétences internes. Plus précisément, 380 heures de formation ont été délivrées, touchant l'ensemble du personnel, avec une moyenne de 24 heures par salarié.





Parmi les projets de formation les plus significatifs, on peut citer :

- **Un parcours de coaching** : dédié au développement du potentiel humain et professionnel, visant à renforcer les compétences managériales, de gestion et de communication des différentes fonctions présentes dans l'entreprise.
- **Formation sur la norme ISO 27001** : un programme destiné à sensibiliser et former le personnel aux principes fondamentaux de la sécurité de l'information et de la gestion des risques informatiques, garantissant ainsi une meilleure protection des données de l'entreprise.
- **Formation sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** : un approfondissement sur les responsabilités en matière de confidentialité et sur la gestion correcte des données personnelles au sein de l'organisation, afin d'assurer la conformité aux réglementations en vigueur et de protéger les droits des individus.

En 2024 également, comme en 2023, nous avons continué à promouvoir une forte sensibilisation de tous les collaborateurs aux enjeux ESG, confirmant ainsi l'engagement constant de l'entreprise dans une démarche orientée vers la durabilité.

Heures moyennes de formation annuelle par salarié GRI 404-1

Heures moyennes de formation par catégorie	2024	2023
Cadres	28	24
Employés	23	16

Heures moyennes de formation par genre	2024	2023
Hommes	24	19
Femmes	23	12

Nombre d'heures réparties par thématique

	Hommes	Femmes	Total
Santé et Sécurité	8	0	8
Conformité	46	16	62
ISO 27001:2022	140	42	182
Formation professionnelle	44	0	44
Thèmes ESG	0	12	12
Développement du potentiel humain et professionnel des ressources	52	20	72
			380



4.7 Santé et sécurité

La santé et la sécurité des travailleurs constituent une priorité pour StudioBoost, qui s'engage à garantir le respect de la législation en vigueur et à promouvoir l'adoption de comportements responsables afin de protéger ses collaborateurs et la qualité de leur vie.

Dans le but d'assurer la conformité aux obligations légales, un système de gestion en matière de Santé et Sécurité a été mis en place, visant à protéger l'intégrité physique et le bien-être des salariés. Conformément aux prescriptions du D.Lgs 81/08, le **Document d'Évaluation des Risques (DVR)** est rédigé et mis à jour pour identifier les risques professionnels et définir des plans d'intervention ou d'adaptation afin de minimiser leur impact sur les collaborateurs.

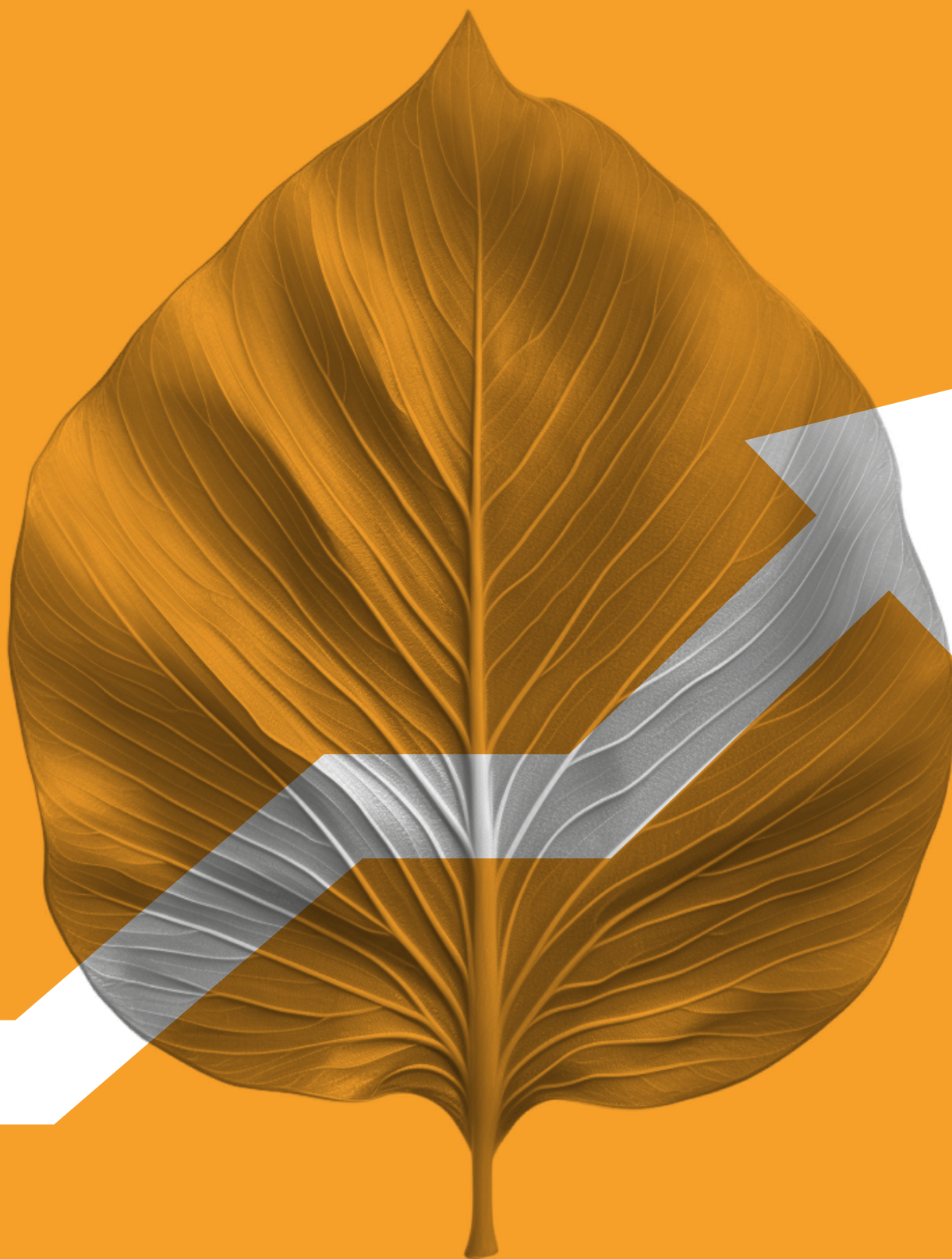
Le DVR décrit également la méthodologie d'évaluation des risques, leur estimation, ainsi que la liste des mesures à mettre en œuvre. Pour chaque risque identifié, une évaluation spécifique est effectuée, précisant la périodicité du suivi et les actions correctives à entreprendre.

La gestion des aspects liés à la santé et à la sécurité au travail inclut également une communication interne efficace, ainsi que la formation et la responsabilisation du personnel. Plus précisément, la formation obligatoire a porté sur la formation générale des travailleurs et des responsables de la sécurité, ainsi que sur la formation et la mise à jour des agents de lutte contre l'incendie et de premier secours.

En ce qui concerne la gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles, la procédure de l'entreprise est conforme à la réglementation en vigueur. À ce sujet, **il est à noter qu'en 2024, aucun accident du travail n'a été enregistré.**



5. Environnement





5.1 Engagement pour la réduction de l'impact environnemental

StudioBoost a toujours considéré la protection de l'environnement comme un prérequis fondamental de son développement entrepreneurial. Dans cette perspective, afin de poursuivre le déploiement d'un modèle économique éco-durable, l'entreprise concentre ses efforts sur des activités de recherche et développement axées sur la dématérialisation et l'archivage numérique conforme à la réglementation, contribuant de manière concrète à la préservation des ressources naturelles et à la réduction de l'impact environnemental.

Grâce aux solutions de dématérialisation développées, StudioBoost a estimé que plus de 1 300 tonnes de papier sont économisées chaque année (chaque salarié consomme en moyenne 70 kg de papier par an, en multipliant cette consommation par le nombre total de salariés des entreprises clientes, estimé à plus de 19 000 personnes, on obtient une image claire de l'ampleur de l'impact positif généré). Cela correspond à la préservation de plus de 22 000 arbres, à l'économie de plus de 500 millions de litres d'eau, à l'évitement de l'utilisation de 3 900 barils de pétrole et à la prévention de la production de près de 4 000 mètres cubes de déchets.

Il est important de souligner que l'activité de dématérialisation ne permet pas seulement de réduire l'impact environnemental lié à l'utilisation intensive du papier, mais qu'elle offre également des avantages économiques et réputationnels indéniables pour les entreprises clientes. Le passage à des solutions numériques permet en effet de réduire les coûts liés à l'achat, à la gestion et à l'élimination du papier, tout en véhiculant une image de responsabilité environnementale, devenue un levier essentiel de compétitivité.

En 2024, StudioBoost a franchi une étape majeure en atteignant 94 % d'électricité issue de sources renouvelables, contre 48 % en 2023. Ce résultat remarquable consolide non seulement la stratégie de durabilité de l'entreprise, mais constitue également un modèle vertueux pour le secteur, démontrant que la technologie et la durabilité sont indissociablement liées.





5.2

Gestion responsable des ressources

Bien que son activité ne génère pas d'impact environnemental significatif, compte tenu de la nature de son business, StudioBoost considère néanmoins comme essentiel d'adopter une approche socialement responsable dans la gestion de ses activités. Pour cette raison, l'entreprise accorde une attention particulière à l'utilisation durable des ressources et à la réduction des gaspillages, à travers l'adoption de politiques visant à limiter l'impact environnemental dans tous les aspects de ses opérations.

Dans l'objectif de réduire l'utilisation du plastique, StudioBoost a remplacé l'ensemble des distributeurs d'eau en plastique par des contenants en verre et a substitué les produits en plastique à usage unique (gobelets à café, assiettes, fourchettes, couteaux et cuillères) par des produits en verre, en acier et en céramique. **Par ailleurs, l'entreprise a éliminé l'utilisation d'emballages en plastique, démontrant ainsi une attention particulière à la réduction des déchets.**

Afin d'optimiser l'efficacité énergétique, des films spécifiques de « contrôle solaire » ont été appliqués sur les surfaces vitrées des bâtiments de l'entreprise. Réalisés avec des matériaux permettant le filtrage et la protection contre les rayons solaires, ces films ont contribué à améliorer la performance énergétique des bâtiments et à réduire la consommation d'énergie. De même, l'adoption de technologies avancées pour la gestion de l'éclairage ainsi que l'utilisation d'imprimantes à faible consommation énergétique participent davantage à la réduction de l'impact énergétique global de l'entreprise.

En ce qui concerne la gestion des serveurs, le recours à des data centers certifiés green permet de réduire l'impact environnemental lié à l'infrastructure technologique. Parallèlement, la flotte automobile de l'entreprise fait également l'objet d'une attention particulière : une initiative a été lancée afin de remplacer les véhicules les plus polluants par des voitures à faible impact environnemental. En outre, une attention spécifique est portée au tri et au traitement correct des déchets produits, à travers leur dépôt dans des conteneurs de collecte sélective appropriés, dans le but de promouvoir et de contribuer activement à une gestion responsable des déchets au sein des bureaux.

Grâce à l'adoption de ces pratiques, StudioBoost se positionne comme un exemple vertueux dans son secteur, démontrant qu'il est possible de concilier réussite économique et responsabilité environnementale.



5.3

Consommation d'énergie et émissions

La protection de l'environnement et la transition vers un modèle énergétique plus durable représentent pour StudioBoost un engagement stratégique ainsi qu'une responsabilité concrète envers les générations futures. Dans cette optique, l'entreprise démontre une forte conscience de son empreinte environnementale, en portant une attention particulière à l'efficacité énergétique, au recours aux énergies renouvelables et à la réduction progressive de l'utilisation des combustibles fossiles.

En 2024, StudioBoost a enregistré une consommation totale d'électricité de 11 540,57 kWh. Un élément particulièrement significatif réside dans le fait que, par rapport à 2023, la part d'énergie issue de sources renouvelables a presque doublé, passant de 48 % à 94 %. Cette augmentation notable témoigne de la mise en œuvre réussie de stratégies d'approvisionnement plus durables, renforçant l'engagement de l'entreprise en faveur de solutions énergétiques vertes contribuant de manière significative à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'atteinte des objectifs définis dans sa feuille de route en matière de durabilité.

Malgré l'engagement croissant en faveur de l'utilisation d'énergies renouvelables, une augmentation, bien que maîtrisée, de l'utilisation des combustibles fossiles a été constatée. Plus précisément, la consommation de gazole destiné à la traction des véhicules est passée de 1 495 litres en 2023 à 1 638 litres en 2024, tandis que celle de gaz naturel pour le chauffage est passée de 1 124 m³ à 1 670 m³ sur la même période, enregistrant une hausse de 48,55 %. Malgré cette augmentation des consommations énergétiques, StudioBoost continue de concilier ses besoins opérationnels avec l'objectif de réduction de l'impact environnemental, en adoptant des politiques ciblées visant à maîtriser les consommations et à atteindre ses objectifs en matière de responsabilité environnementale.

Consommation d'énergie électrique

Typologie	Unité de mesure	2024	2023
Consommation énergie électrique achetée	kWh	11.425	10.421
Dont sources renouvelables	kWh	10.745 (94%)	5.002 (48%)
Énergie électrique pour la traction des véhicules automobiles	kWh	115,57	293
Total Energie Electrique	kWh	11.540,57	10.714

En une seule année, l'énergie renouvelable a doublé : de 48 % à 94 %. Un pas décisif vers un avenir plus durable.



Consommation de gazole

Typologie	Unité de mesure	2024	2023
Gazole pour la traction des véhicules directement contrôlés	litres	2.507	1.495

Consommation d'essence

Typologie	Unité de mesure	2024	2023
Essence pour la traction des véhicules directement contrôlés	litres	4360	2.848

Consommation de gaz méthane

Typologie	Unité de mesure	2024	2023
Gaz méthane pour le chauffage	m3	1.670	1.124

Emissions dans l'atmosphère

Typologie	Unité de mesure	2024	2023
CO2e	kg	17.121,84	12.855,85

Les émissions de CO², qui constituent un indicateur clé de l'impact climatique, sont passées de 12 855,85 kg en 2023 à 17 121,84 kg en 2024. Cette augmentation est principalement liée à la hausse de l'utilisation de combustibles fossiles pour la traction des véhicules et le chauffage, cette dernière étant due à une augmentation significative de la surface des bureaux, et ce malgré la croissance parallèle du recours aux énergies renouvelables.

Il convient également de souligner qu'au cours de la dernière année, une augmentation

significative des déplacements professionnels à des fins commerciales essentiels au développement et au succès de l'entreprise a été constatée. Ces déplacements ont contribué de manière notable à l'augmentation globale des émissions de CO². Toutefois, malgré l'impact environnemental inévitable associé à ces déplacements, les résultats obtenus grâce à la politique commerciale adoptée se sont traduits par une hausse du chiffre d'affaires.

Consciente de cet enjeu, StudioBoost s'engage à mettre en œuvre des actions plus incisives afin de réduire ses émissions, notamment :

- **Transition vers une flotte d'entreprise durable:** remplacement progressif des véhicules à moteur thermique par des modèles hybrides ou électriques;
- **Incitation à l'utilisation de modes de transport alternatifs et au recours au télétravail;**
- **Optimisation du chauffage:** évaluation de solutions plus efficaces pour le chauffage des bureaux (telles que des systèmes de régulation thermique);
- **Implication des collaborateurs:** sensibilisation des employés aux consommations énergétiques et à l'importance d'adopter des comportements responsables.

À travers ces actions, StudioBoost entend inverser la tendance actuelle et atteindre une réduction progressive de ses émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi activement à la lutte contre le changement climatique.



5.4 Approvisionnements responsables



StudioBoost reconnaît l'importance d'adopter une politique d'approvisionnement responsable, visant à garantir non seulement la qualité et l'efficacité de ses achats, mais également la protection environnementale, sociale et éthique tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Cette politique constitue un pilier stratégique pour l'entreprise, qui s'engage à promouvoir des pratiques d'approvisionnement transparentes, durables et respectueuses des droits de l'ensemble des parties prenantes, contribuant ainsi à la création de valeur partagée et à la promotion d'un développement compatible avec les exigences environnementales et sociales.

En 2024, la part d'électricité achetée à partir de sources renouvelables a augmenté de manière significative, passant de 48 % à 94 %. Ce résultat reflète clairement les stratégies d'approvisionnement responsable mises en œuvre par StudioBoost, visant à réduire l'impact environnemental de ses activités et à faire face aux enjeux liés au changement climatique. Valoriser et accroître l'utilisation d'énergies issues de sources durables ne représente pas

uniquement un objectif ambitieux, mais également un impératif éthique et stratégique : cela permet de réduire la dépendance aux combustibles fossiles, de stimuler l'innovation dans le secteur de l'énergie et de renforcer la réputation de l'entreprise. Dans ce contexte, depuis 2015, StudioBoost a établi un partenariat avec un fournisseur de services de data centers couvrant 100 % de ses besoins en électricité à partir de sources renouvelables, notamment l'énergie éolienne et hydraulique.

Parallèlement, l'engagement de StudioBoost s'étend à la garantie d'un cycle d'approvisionnement transparent et responsable, avec une attention particulière portée à la maîtrise des impacts sociaux et environnementaux afin de protéger ses parties prenantes. À cette fin, l'entreprise s'engage à sélectionner ses fournisseurs et à gérer ses relations avec eux selon des critères de transparence, d'équité et d'impartialité, en évitant toute situation de conflit d'intérêts, y compris potentiel.

Le choix des fournisseurs, principalement constitué de petites et moyennes entreprises locales, repose sur des évaluations visant à identifier des partenaires faisant preuve d'un professionnalisme avéré, d'intégrité et de fiabilité, et disposant des exigences légales requises. La majorité de ces relations se caractérise par leur stabilité et leur durabilité, sans impacts négatifs ni violations des droits fondamentaux.

Cette stratégie intégrée d'approvisionnement durable et responsable se traduit par des bénéfices concrets, notamment la réduction de l'empreinte carbone globale, la préservation des ressources naturelles et la promotion d'un modèle de développement générateur de valeur à long terme. L'ensemble de ces actions renforce davantage l'engagement de StudioBoost en faveur d'un avenir durable, éthique et transparent, consolidant sa position d'entreprise responsable et innovante.



5.5 Déchets

La politique de gestion des déchets adoptée poursuit, depuis ses débuts, l'objectif de prévenir la production de déchets à la source, en optimisant l'utilisation des ressources naturelles liées aux activités de l'entreprise et en sensibilisant les collaborateurs à la réduction des gaspillages ainsi qu'à une consommation responsable. À cette fin, StudioBoost utilise exclusivement des matériaux recyclables, en particulier le papier et le plastique.

Le choix d'utiliser uniquement des matériaux recyclables joue un rôle significatif dans la réduction globale de l'impact environnemental de l'entreprise. Le papier et le plastique figurent parmi les principaux composants des déchets solides urbains et industriels, leur recyclage contribue à limiter l'extraction des ressources naturelles, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à diminuer le volume global de déchets destinés aux décharges. En outre, grâce à la dématérialisation, StudioBoost a encore optimisé la gestion des déchets, en réduisant la consommation de ressources et en améliorant l'efficacité globale de ses processus opérationnels.

L'engagement de StudioBoost en faveur de la durabilité, et plus particulièrement de la promotion d'une gestion responsable des déchets, se reflète également dans le choix stratégique d'orienter son activité vers le développement de la plateforme « RifiutiGuru ». Ce logiciel, dédié à l'optimisation administrative et logistique de la gestion des déchets pour les entreprises, offre aux clients un contrôle plus efficace et plus conscient du cycle des déchets et représente également une opportunité de réduire leur impact environnemental tout en favorisant des pratiques d'économie circulaire.





Total des déchets produits et déchets éliminés

Typologie	Unité de mesure	2024	2023
Déchets produits non dangereux	kg	8	1
Déchets produits dangereux	kg	0	0
TOTAL	kg	8	1

Total déchets produits et déchets éliminés

	Unité de mesure	Déchets produits dangereux		Déchets produits non dangereux	
		2024	2023	2024	2023
Récupération et élimination	kg	0	0	8	1

5.6 Ressources en eau

Pour StudioBoost, le prélèvement et le rejet des eaux s’effectuent exclusivement par l’intermédiaire du réseau d’adduction public. En 2024, l’entreprise a consommé environ 81 mètres cubes d’eau provenant uniquement du réseau d’eau local, soit une baisse de 17 % par rapport à l’année précédente. Aucune substance potentiellement dangereuse n’est rejetée et aucune non-conformité par rapport aux limites réglementaires en vigueur n’a été signalée.

Le tableau ci-dessous présente les données relatives aux consommations d’eau, extraites des factures d’achat de la société.

Consommations hydriques par source

	Unité de mesure	De toutes les zones 2024	De toutes les zones 2023
Ressources en eau tierces (réseau local)	m ³	81	97,5
dont eau douce (<1 000 mg/l de solides dissous totaux)	m ³	0	0
Total	m³	81	97,5





6. StudioBoost pour le territoire





6.1

Valeur économique générée et distribuée

La valeur économique générée représente la richesse créée par l'entreprise et redistribuée aux différentes parties prenantes sous diverses formes. La capacité à générer de la valeur constitue un levier indispensable au développement d'actions, de pratiques et de stratégies visant à améliorer les impacts sociaux et environnementaux. La valeur économique directement générée et distribuée se décline selon les composantes suivantes :

1. **Valeur économique directement générée**, déterminée sur la base des «revenus», entendus comme les ventes nettes auxquelles s'ajoutent les revenus des investissements financiers et des ventes de biens;
2. **Valeur économique distribuée**, comprenant les coûts opérationnels, les salaires et avantages versés aux employés, les paiements aux investisseurs et aux financeurs (capital), les paiements à l'Administration publique ainsi que le soutien apporté à la communauté;
3. **Valeur économique retenue**, définie de manière résiduelle comme la « valeur économique directement générée » nette de la « valeur économique distribuée ». Elle correspond aux bénéfices mis en réserve ainsi qu'aux éléments non monétaires (amortissements, dépréciations, provisions et impôts différés).

En 2023, StudioBoost a généré une **valeur économique de 1 387 371 euros**, soit **environ 16 % de plus que l'année précédente**. Sur ce montant, 12,26 % ont été retenus par l'entreprise, tandis que 87,74 %, correspondant à 1 217 258 euros, ont été distribués aux parties prenantes comme suit :

- Fournisseurs : dépenses liées à l'achat de matières premières, de biens et de services;
- Personnel et collaborateurs : salaires et rémunérations, cotisations sociales et indemnités de fin de contrat;
- Financeurs : intérêts sur emprunts;
- Administration publique : impôts sur le revenu et charges fiscales;
- Communauté : dons à des organisations du tiers secteur.

Les données relatives à la valeur économique générée en 2024 sont présentées ci-dessous, avec l'indication de la part destinée aux parties prenantes et de celle conservée par l'entreprise, accompagnées d'une comparaison avec les résultats obtenus en 2023.





Valeur économique distribuée par la société

	2024	2023	Var %
Valeur économique générée	1.577.585	1.387.371	13,71%
Rémunération des fournisseurs (coûts opérationnels)	783.273	545.714	43,53%
Rémunération du personnel	739.988	645.974	14,55%
Rémunérations des investisseurs	8.065	1.459	452,78%
Rémunération des actionnaires	0	0	0,00%
Rémunération de l'administration publique	16.039	17.810	-9,94%
Communauté	1.400	6.300	-77,78%
Valeur économique distribuée par la société	1.548.765	1.217.258	27,23%
Valeur économique conservée par la société	28.820	170.114	-83,06%

En 2024, StudioBoost a généré une valeur économique de 1 577 585 euros, en augmentation d'environ 14 % par rapport à l'année précédente. Sur ce montant, 1,83 % ont été retenus par l'entreprise, tandis que 98,17 %, soit 1 548 765 euros, ont été distribués aux parties prenantes de la manière suivante:

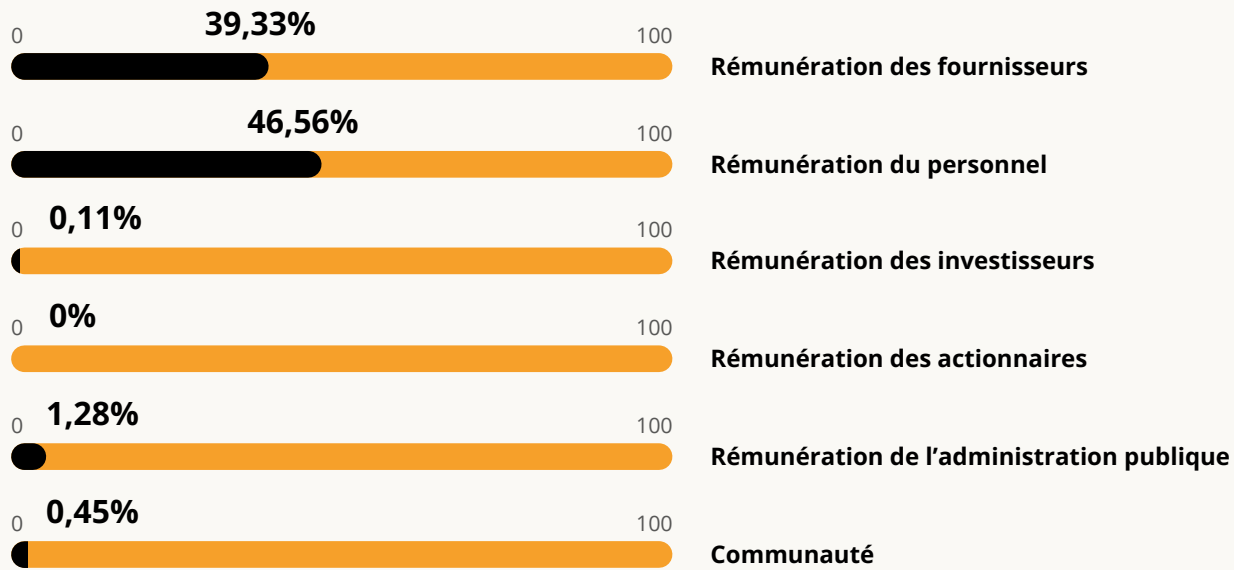
- Fournisseurs: 783 273 euros, destinés à l'achat de matières premières, de biens et de services (soit 49,65 % de la valeur générée);
- Personnel et collaborateurs: 739 988 euros pour les salaires et rémunérations, les cotisations sociales, les indemnités de fin de contrat, les actions de bien-être et les coûts de formation (soit 46,91 % de la valeur générée);
- Financeurs: 8 065 euros au titre des intérêts sur emprunts (soit 0,51 % de la valeur générée);
- Administration publique : 16 039 euros pour les impôts sur le revenu et les charges fiscales (soit 1,02 % de la valeur générée);
- Communauté : 1 400 euros de dons à des organisations du tiers secteur (soit 0,09 % de la valeur générée).

La valeur économique retenue, s'élevant à 28 820 euros, correspond à la différence entre la valeur économique générée et celle distribuée. L'écart entre la valeur économique retenue et la perte d'exercice, égale à -69 639 euros, est constitué d'amortissements pour un montant de 68 490 euros et d'impôts différés pour 1149 euros.

En 2024, la valeur économique distribuée a enregistré une augmentation de 27,23 % par rapport à l'année précédente. En revanche, la valeur économique retenue, s'élevant à 28 820 euros, a connu une baisse significative de 83,06 %. L'augmentation de la valeur distribuée, avec la contraction de la valeur retenue, sont principalement imputable aux coûts engagés pour le développement et l'intégration de la plateforme informatique «RifiutiGuru», dédiée à la gestion des déchets, ainsi qu'aux dépenses liées à l'obtention de la certification ISO 27001.



Valeur économique générée et distribuée

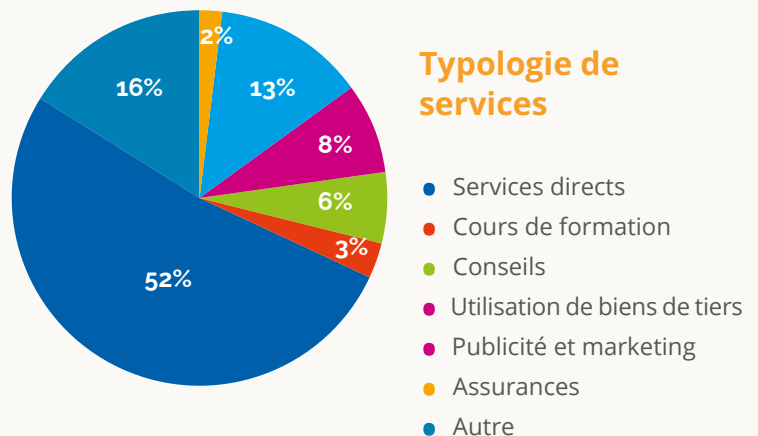
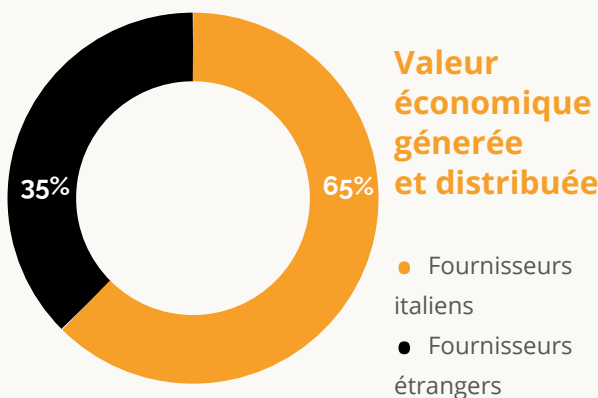


Il convient également de signaler que, durant la période de reporting, StudioBoost a bénéficié d'un crédit d'impôt de 25 156 euros, acquis lors d'exercices précédents et relatif à des activités de recherche et développement. Ce montant a été utilisé en compensation avec d'autres impôts.

6.2 Les fournisseurs

StudioBoost s'engage à promouvoir au sein de sa chaîne d'approvisionnement des critères de responsabilité éthique, sociale et environnementale qui guident ses activités. À ce titre, l'entreprise exige de ses fournisseurs l'adoption de comportements et de pratiques conformes aux principes définis par le Modèle 231 et le Code Éthique.

En 2024, 65 % des fournisseurs de StudioBoost sont des fournisseurs locaux. L'analyse des types de fournisseurs en fonction des coûts d'achat montre que 96 % des achats concernent des services. Plus précisément, les services directs constituent la part la plus importante, représentant 52,35 % des coûts d'achat. Puis les services promotionnels et marketing : représentent le 13,04 %, tandis que la Location ou usage de biens tiers élèvent à 8,04 %. De plus, les services de conseil pesant pour le 5,56 %. Les formations destinées aux employés pour le 3,28 %, les assurances pour 1,75 % et Autres services pour le 16 %.





6.3 Soutien à la communauté

StudioBoost s'engage depuis toujours dans diverses initiatives pour soutenir les personnes et les associations locales, et plus généralement pour promouvoir et valoriser le territoire dans lequel elle opère. Ci-dessous sont décrites les initiatives soutenues au cours de l'année 2024.

PIANORO SPORT ACADEMY



Convaincu du pouvoir du sport comme outil capable de briser les barrières, de favoriser l'inclusion et de promouvoir des valeurs positives telles que le respect, la solidarité et la collaboration, StudioBoost a choisi de soutenir la Pianoro Sport Academy, une organisation qui, depuis 2012, constitue un point de référence pour le sport et l'animation sociale dans la province de Bologne.

La Pianoro Sport Academy offre des opportunités sportives aux jeunes athlètes et crée un environnement inclusif où chaque individu, quelles que soient ses capacités, peut se sentir intégré à une communauté. Grâce à notre soutien, nous contribuons à la réalisation d'événements sportifs et d'activités qui encouragent la participation active et le bien-être collectif.

TSM - TUTTOSIMUOVE



Le TSM - TuttoSiMuove est une association de bénévolat fortement ancrée dans le territoire, qui intervient dans des contextes de fragilité sociale, en impliquant des personnes ayant des difficultés psycho-physiques et en leur offrant des opportunités d'intégration et de développement personnel. À travers des événements de collecte de fonds, des ateliers de formation et des initiatives récréatives, TSM crée des espaces de rencontre et de partage, contribuant à construire un réseau de soutien et de solidarité. StudioBoost est fière de collaborer avec TSM et de contribuer à améliorer la qualité de vie de ceux qui affrontent des défis au quotidien.

Ces initiatives visent à promouvoir un modèle de développement durable et inclusif, qui valorise chaque individu et crée des opportunités permettant d'exprimer pleinement son potentiel. Notre vision est celle d'un futur où le soutien mutuel et la valorisation de la diversité sont au centre d'un contexte social dans lequel chacun peut prospérer et contribuer activement au bien commun.



Les objectifs de StudioBoost

L'Agenda mondial pour le développement durable (Agenda ONU 2030), adopté par les Nations Unies en septembre 2015, a identifié 17 Objectifs comme voie vers la durabilité pour les pays et les organisations du monde entier. La mise en œuvre de l'Agenda 2030 implique non seulement les États, mais également toutes les composantes de la société, à commencer par les entreprises, acteurs clés pour l'atteinte d'un développement durable.

C'est dans cette optique que StudioBoost a rédigé le présent document, en soulignant le lien étroit entre la poursuite des objectifs commerciaux et les objectifs de durabilité.

Ci-dessous, une description des principes identifiés et des actions ESG que StudioBoost entend mettre en œuvre, en relation avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Thème	Objectifs 2025-2030	ODD
Gouvernance	<p>Certification Égalité de Genre</p> <p>Diffusion de la culture numérique et éthique</p> <p>Mise en conformité avec la directive NIS2 (UE 2022/2555) pour garantir un niveau élevé, commun et uniforme de cybersécurité</p>	  
Fournisseurs	<p>Poursuite de l'évaluation des fournisseurs selon les critères ESG, avec extension du périmètre</p> <p>Mise en place d'un code de conduite pour les fournisseurs</p>	
Sociale	<p>Définition de la politique de recrutement</p> <p>Renforcement des programmes de formation</p> <p>Augmentation des actions de soutien à la communauté</p> <p>Réduction de l'écart salarial entre hommes et femmes</p> <p>Conformité à la directive européenne 2023/970 sur la transparence des rémunérations</p>	  
Environnement	<p>Réduction des émissions de CO2</p> <p>Promotion des véhicules électriques</p> <p>Assurance couvrant les événements catastrophiques</p>	 



Index de contenu GRI

Déclaration d'utilisation

La société StudioBoost Srl a rédigé son premier Rapport de Durabilité en référence aux normes GRI pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Norme utilisée GRI 1

GRI 1: Principes fondamentaux version 2021

STANDARD GRI	INFORMATIONS GÉNÉRALES	EMPLACEMENT	PAGE
GRI 2: Informations générales 2021	2-1 Détail sur l'organisation	Note méthodologique	5
	2-2 Entité incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Note méthodologique	5
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	Note méthodologique	5
	2-4 Reformulations d'informations	N/A	
	2-5 Assurance externe	N/A- Le Bilan de durabilité 2024 n'est pas soumis à une assurance externe car il est rédigé sur une base volontaire (Studioboost n'est pas soumis à une obligation au sens de la réglementation en vigueur)	
	2-6 Activité, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	L'histoire	7
		Nos produits	12
		La relation avec nos clients	17
	2-7 Employés	Les fournisseurs	58
		Nos personnes	37
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Nos personnes	37
2-9 Structure et composition de la gouvernance	La Gouvernance Sociétaire	27	
2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	La Gouvernance Sociétaire	27	
2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	La Gouvernance Sociétaire	27	

2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	La Gouvernance Sociétaire	27
2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	La Gouvernance Sociétaire	27
2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	La Gouvernance Sociétaire	27
2-15 Conflits d'intérêts	La Gouvernance Sociétaire	27
2-16 Communication des préoccupations majeures	La Gouvernance Sociétaire	27
2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Actuellement, il n'existe pas de procédures permettant d'évaluer la performance de l'organe suprême de gouvernance dans le contrôle de la gestion des impacts sur l'économie, l'environnement et les personnes, mais ce sujet pourra faire l'objet d'analyses futures de la part du Conseil d'administration.	
2-19 Politiques de rémunération	La rémunération des membres du Conseil d'administration est principalement déterminée par les pouvoirs et les responsabilités attribués à chaque membre. La rémunération est fixe et aucun élément variable lié à la performance n'est prévu, de même qu'aucune indemnité de fin de mandat n'est accordée.	
2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Lettre aux parties prenantes	3
2-23 Engagements politiques	Éthique et intégrité	28
	Conformité	30
2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	Protection de la vie privée et cybersécurité	31
	Les actions de StudioBoost	21
2-27 Conformité aux législations et aux réglementations	Protection de la vie privée et cybersécurité	31
2-28 Adhésions à législations et aux réglementations	Studioboost n'adhère à aucune association	
2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	Les Parties Prenantes	19
	Analyse de Matérialité	20
2-30 Négociations collectives	100 % des employés sont couverts par des accords de négociation collective.	
GRI 3: Thèmes pertinents 2021	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Analyse de Matérialité 20
	3-2 Liste des thèmes pertinents	Analyse de Matérialité 20

	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Innovation et Recherche	14
		Conformité	30
		Protection de la vie privée et cybersécurité	31
		La relation avec nos clients	17
		StudioBoost et les personnes	36
		StudioBoost et l'environnement	47
		StudioBoost et le territoire	55
		La gestion des risques	23
GRI 201: Performance économique 2016	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	Valeur économique générée et distribuée	56
	201-4 Aide financière publique	Valeur économique générée et distribuée	56
GRI 204: Pratiques d'approvisionnement 2016	204-1 Proportion des dépenses auprès de fournisseurs locaux	Les fournisseurs	58
GRI 205: Lutte contre la corruption 2016	205-3 Incidents de corruption et actions prises	Éthique et intégrité	28
GRI 207: Taxes 2019	207-1 Approche fiscale	Transparence Fiscale	33
	207-2 Gouvernance de la stratégie fiscale, contrôle et gestion des risques	Transparence Fiscale	33
	207-3 Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale	Transparence Fiscale	33
GRI 302: Energie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Consommation énergétique et émissions	50
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	Engagement pour la réduction de l'impact environnemental	48
		Gestion responsable des ressources	49
GRI 303: Eau et effluents 2018	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Ressources en eau	54
	303-3 Prélèvement d'eau	Ressources en eau	54
GRI 305: Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (champ d'application 1)	Consommation énergétique et émissions	50
	305-2 Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	Consommation énergétique et émissions	50
	305-5 Réduction des émissions de GES	Engagement pour la réduction de l'impact environnemental	48
		Engagement pour la réduction de l'impact environnemental	48

GRI 306: Déchets 2020	306-1 Production de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Déchets	53
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Déchets	53
	306-3 Déchets générés	Déchets	53
GRI 308: Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs qui ont été sélectionnés selon des critères environnementaux	Approvisionnement responsable	52
	308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Approvisionnement responsable	52
GRI 401: Emploi 2016	401-1 Embauche de nouveaux employés et rotation du personnel	Nos personnes	37
	401-2 Avantages offerts aux employés à temps plein qui ne sont pas fournis aux employés temporaires ou à temps partiel	Le Plan de Bien-être	43
		Le Télétravail	44
GRI 403: Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Santé et Sécurité	46
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et enquêtes sur les incidents	Santé et Sécurité	46
	403-3 Services de médecine du travail	Santé et Sécurité	46
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication en matière de santé et sécurité au travail	Santé et Sécurité	46
	403-5 Formation des travailleurs en matière de santé et sécurité au travail	Santé et Sécurité	46
		Formation	44
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Santé et Sécurité	46
	403-7 Prévention et atténuation des impacts en matière de santé et sécurité au travail au sein des relations commerciales	Santé et Sécurité	46
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et sécurité au travail	Santé et Sécurité	46
403-9 (a) Accidents du travail	Santé et Sécurité	46	
GRI 404: Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an et par salarié	Formation	44
		Santé et Sécurité	46
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant d'un rendement et d'une carrière réguliers	Évaluations et développement des compétences	41



GRI 405: Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des salariés	La Gouvernance Sociétaire : Structure et composition	27
		Nos personnes	37
		Valorisation de la diversité	39
GRI 413: Collectivités locales 2016	GRI 413-1: Opérations avec engagement des communautés locales, évaluations d'impact et programmes de développement	Soutien à la communauté	59
GRI 417: Marketing et étiquetage 2016	417-1 Exigences relatives aux informations et à l'étiquetage sur les produits et services	La relation avec nos clients	17
		417-2 Incidents de non-conformité concernant les informations et l'étiquetage des produits et services	En 2024, aucun incident de non-conformité en matière d'information et d'étiquetage des produits et services n'a été constaté.
		417-3 Incidents de non-conformité concernant communications marketing	En 2024, il n'y a pas eu de cas de non-conformité concernant les communications marketing
GRI 418: Confidentialité des clients 2016	418-1 Plaintes fondées concernant des violations de la vie privée des clients et des pertes de données clients	En 2024, il n'y a pas eu de cas de non-conformité concernant la violation de la vie privée des clients et la perte de leurs données	



Studio Boost SARL

92, Cours Vitton
69006 – LYON, France

france@studiobooost.it

Studiobooost Srl

Via Nazionale 110/6
40065 Pianoro (BO)
info@studiobooost.it

studiobooost.it